DÉCEMBRE 2012 - N°11 SERVICE STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Pôle Repères

Pays de la Loire

pôle emploi

11

Diagnostic Socio-économique

Pays de la Loire

PÔLE EMPLOI 2015
RÉUSSIR ENSEMBLE

Edito

Démographie, emploi salarié, travail temporaire, demande d'emploi ; au regard de ces différents indicateurs sociodémographiques, un constat s'impose : la région des Pays de la Loire connaît une situation moins dégradée que la moyenne des autres régions françaises. Toutefois, depuis la rentrée 2011, la progression du chômage est de nouveau d'actualité. Ainsi, fin octobre 2012, 254 000 ligériens étaient inscrits à Pôle emploi, en catégorie A, B ou C.

Face à ce chômage de masse, la réponse de Pôle emploi ne peut être unique.
Elle doit prendre en considération les réalités socio-démographiques de chaque bassin d'emploi. C'est tout l'enjeu de notre projet stratégique : Pôle emploi 2015.
Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin, territorialiser notre offre de service pour renforcer notre proximité avec les territoires et les acteurs économiques locaux sont deux axes majeurs de ce projet.

La réalisation d'un diagnostic socio-économique régional est la première illustration de cette nouvelle approche. Depuis juillet dernier, les équipes régionales et territoriales ont mené un travail de réflexion et d'analyse pour identifier les spécificités infra régionales de notre territoire. Ce document a pour objectif d'en présenter les principaux enseignements. Après un rappel général du contexte économique régional, cinq problématiques correspondant à cinq réalités distinctes des territoires sont explicitées.

Cette double vision régionale et territoriale a fait l'objet d'un échange avec les membres de l'Instance Paritaire Régionale (IPR) de Pôle emploi Pays de la Loire en novembre 2012.

L'Instance Paritaire Régionale, qui réunit des représentants des organisations patronales et des organisations syndicales, s'est vue renforcée dans ses prérogatives par la Convention pluriannuelle tripartite 2012-2014, signée entre l'Etat, l'UNEDIC et Pôle emploi. Elle est, en particulier, consultée sur le diagnostic et la stratégie régionale de Pôle emploi.
Les partenaires sociaux ont fait part de leur intérêt pour cette nouvelle approche territorialisée, et ont exprimé un avis favorable unanime sur ce diagnostic et les orientations en découlant.

J'ai donc le plaisir de vous présenter ce Pôle Repères, fruit d'un travail collaboratif.
Je souhaite que cette nouvelle vision du marché du travail vous oriente dans votre périmètre d'action.

Gwenaël PROUTEAU
Directeur régional
Pôle emploi Pays de la Loire

Sommaire

1ÈRE PARTIE - LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION 5

La région des Pays de la Loire : derrière une situation générale plutôt favorable se cachent des disparités territoriales 7
- *Une armature urbaine cohérente et des infrastructures de transport diversifiées* 7
- *Solde naturel et solde migratoire concourent au dynamisme démographique* 8
- *Les mutations économiques ont modifié en structure l'appareil productif ligérien* 9
- *Hausse de l'activité réduite, chômage de longue durée en progression : le marché du travail ligérien souffre du contexte économique* 13

En synthèse : un enjeu, une problématique 16

2ÈME PARTIE - DIAGNOSTIC TERRITORIAL 17

Méthodologie 19

1. Le littoral : une économie présentielle, un marché du travail saisonnier 21

2. Le rural industriel : le retournement de tendance sur le front du chômage impacte plus particulièrement les jeunes 25

3. Le rural enclavé : un chômage élevé sur des territoires en périphérie de la région 29

4. L'axe économique estuarien : un dynamisme économique renforcé par une concentration de projets structurants 33

5. Les bassins urbains : une mutation économique qui impacte en profondeur le marché du travail 37

1ÈRE PARTIE
LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA RÉGION

1ÈRE PARTIE

LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION

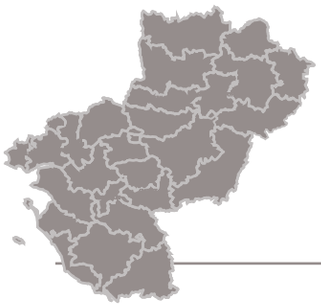

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE : derrière une situation générale plutôt favorable se cachent des disparités territoriales

La première partie de cette analyse est consacrée à balayer les principaux indicateurs socio-économiques de la région, à l'aulne des valeurs observées au niveau France métropolitaine ou bien encore en comparaison avec d'autres régions.

Après avoir identifié les caractéristiques majeures des Pays de la Loire, la seconde partie du document analysera plus spécifiquement les différences territoriales observées.

Une armature urbaine cohérente et des infrastructures de transport diversifiées

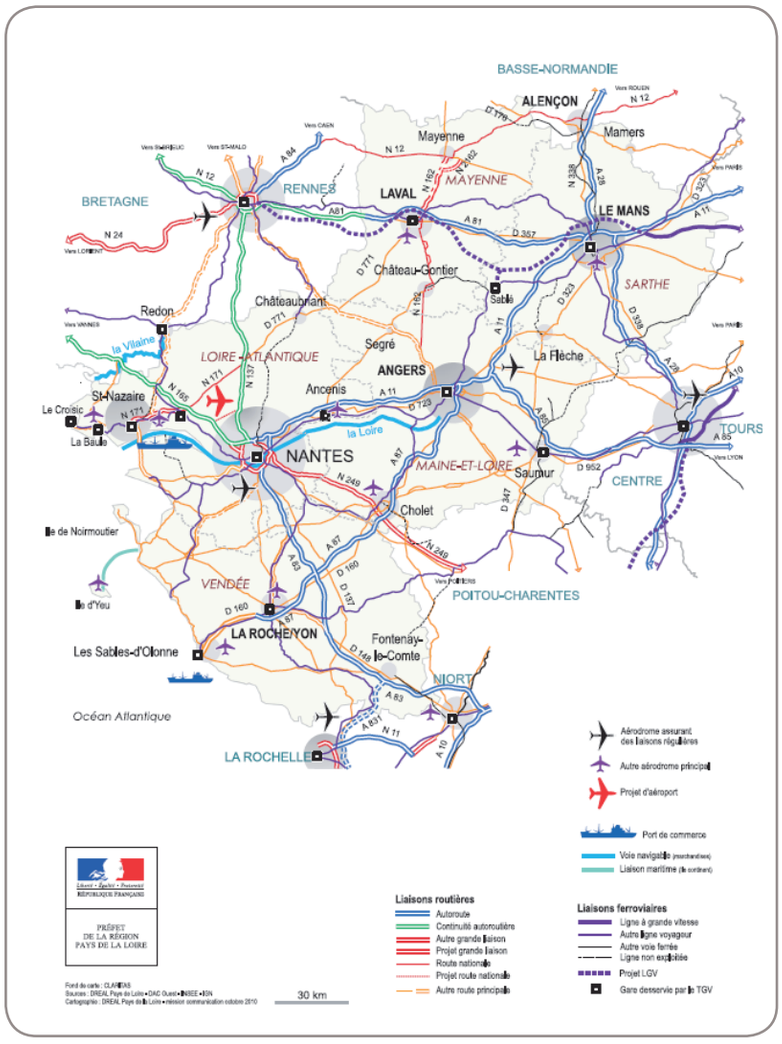

La région des Pays de la Loire a une superficie de 3,24 millions d'hectares, dont une grande majorité (70%) est consacrée aux terres agricoles, activité économique historique. Les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée sont situés le long de la façade atlantique. Cet espace naturel offre une diversité d'activités économiques maritimes : tourisme, pêche et aquaculture, commerce.

Bien qu'étant excentrée à l'ouest du territoire européen, la région des Pays de la Loire, de par ses infrastructures de transport diversifiées est un territoire attractif. Les équipements portuaires, aéroportuaires et routiers facilitent les flux de personnes (résidentiels ou touristiques) et de marchandises.

L'armature urbaine de la région présente également une diversité et une répartition homogènes sur le territoire. La métropole Nantes / Saint-Nazaire constitue la colonne vertébrale de ce système.
Avec près de 800 000 habitants, elle présente toutes les caractéristiques d'un pôle urbain à rayonnement européen.

Les villes du Mans et d'Angers complètent cette armature urbaine. De tailles moindres, ces deux agglomérations situées sur l'axe Nantes / Paris, sont autant de relais économiques entre la capitale régionale et la capitale nationale. D'autres villes, (La Roche-sur-Yon, Laval, Cholet, Saumur, Challans, Les Sables d'Olonne, La Flèche, Les Herbiers) se répartissent sur le reste du territoire et « *constituent autant de bons relais pour l'accès aux services et équipements des populations issues des petites villes et espaces ruraux* »[1].

1 - « La France et ses régions » - Insee Références – édition 2010

Solde naturel et solde migratoire concourent au dynamisme démographique

Chiffres clés

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Population (hab)	3 510 600	62 135 000
Densité (hab/m2)	109,4	114,2
Taux de variation annuel de la population (%)	0,9%	0,6%
dû au solde naturel (%)	0,4%	0,4%
dû au solde migratoire (%)	0,5%	0,2%
Population projetée 2040 (hab)	4 390 000	70 730 000
Evolution 2010-2040	25,0%	13,8 %

Source : Insee

Avec plus de 3,5 millions d'habitants recensés par l'Insee, la région des Pays de la Loire est la cinquième région la plus peuplée de France, derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais. Sur la façade atlantique, elle se positionne, en nombre d'habitants, devant l'Aquitaine et la Bretagne.

Contrairement aux autres régions du littoral atlantique, la région des Pays de la Loire assoit sa progression de population sur les deux axes démographiques : le solde naturel et le solde migratoire. La progression moyenne annuelle de la population (+0,9%) représente plus de 31 000 habitants supplémentaires par an. La prédominance des naissances sur les décès permet un accroissement naturel moyen de 0,4% de la population ligérienne par an. Les femmes de la région se trouvent toujours au 1er rang métropolitain pour l'indice de fécondité, tous âges confondus (211 enfants pour 100 femmes)[2]. L'excédent des arrivées migratoires, comparativement aux départs, explique l'autre partie de la progression (+0,5%). Au final, la région affiche un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne nationale.

2 - « L'année économique et sociale 2011 en Pays de la Loire » - Insee Dossier n°45 – Juin 2012

Pyramide des âges de la population régionale en 2010

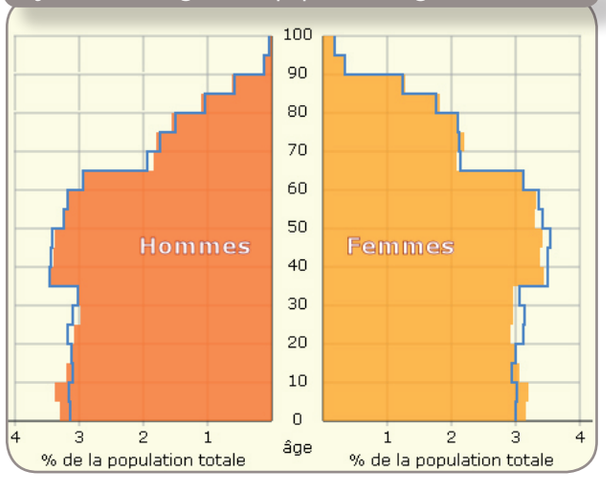

Source : Insee

Pyramide des âges de la projection de la population régionale à l'horizon 2040

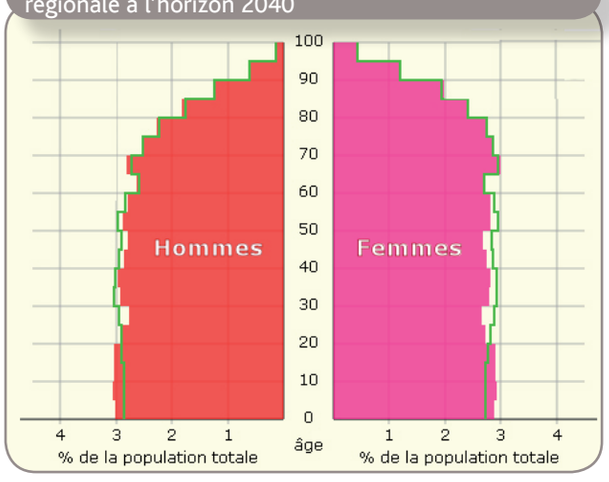

Source : Insee

Pays de la Loire
France métropolitaine

Pays de la Loire
France métropolitaine

La région des Pays de la Loire, au regard des dernières données publiées par l'Insee, présente une population plus jeune que la moyenne française. 25,4% de la population ligérienne est âgée de moins de 20 ans (24,5% en France métropolitaine). Cette tranche d'âge comptabilise 910 000 habitants sur la région (par comparaison 610 000 résidents sont âgés de 65 ans ou plus). Ainsi, l'indice de jeunesse régional (rapport entre le nombre de jeunes de moins de 20 ans à la population de 65 ans ou plus) est mesuré à 1,49 (pour 1,45 au niveau France métropolitaine).

En comparant la pyramide des âges régionale avec celle de la France, une tranche d'âge apparaît déficitaire en proportion : celle des 20 à 30 ans. Le solde migratoire pour cette tranche d'âge reste en effet négatif : les jeunes de 20-29 ansqui quittent la région pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi sont plus nombreux que ceux qui l'intègrent.

Tous les exercices de projection de population conduisent à un constat inéluctable : celui du vieillissement des habitants de la région. Le scénario central utilisé par l'Insee projette une population ligérienne à 4,39 millions d'habitants à l'horizon 2040, soit un quart de plus qu'aujourd'hui. Cette progression est nettement supérieure à celle projetée en France métropolitaine (+13,8%) et fait des Pays de la Loire une des régions les plus dynamiques, derrière le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La région des Pays de la Loire deviendra alors la quatrième région la plus peuplée de France, devançant la région Nord-Pas–de-Calais (dépassement devant intervenir autour de 2030). Illustration de ce vieillissement : le nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus (1,14 millions) sera supérieur à celui des 25 ans ou moins (1,04 millions). Ainsi, l'indice de jeunesse passera en deçà de 1 (0,91) mais restera supérieur à la moyenne métropolitaine (0,87). La région maintiendrait le plus fort indice de jeunesse des régions du littoral atlantique (0,81 en Bretagne, 0,70 en Aquitaine, 0,68 en Poitou-Charentes) ou méditerranéen (0,74 en Provence-Alpes-Côte-D'azur, 0,72 en Languedoc-Roussillon).

Les mutations économiques ont modifié en structure l'appareil productif ligérien

Chiffres clés

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Actifs en emploi en 2008 (actifs)	1 474 110	25 598 489
dont salariés (%)	87,9%	87,8%
dont non salariés (%)	12,1%	12,2%
Emploi salarié marchand au 30/06/2012	901 013	15 633 200
évolution sur 1 an	-0,1%	-0,3%
évolution sur 5 ans	0,4%	-1,2%
Emploi intérimaire au 30/09/2012	43 736	572 918
évolution sur 1 an	-12,5%	-11,6%
évolution sur 5 ans	-14,4%	-18,1%

Source : Insee - Pôle emploi

Avec près de 1,5 millions d'actifs, la région des Pays de la Loire est également la cinquième région française en terme de concentration d'actifs.

L'emploi salarié marchand régional est repassé au dessus de la barre des 900 000 salariés en 2012, selon les chiffres de l'Insee. La crise économique amorcée en 2008 a impacté en structure et en volume l'emploi salarié régional. La région conserve cependant une caractéristique industrielle forte, avec une spécialisation dans certains domaines d'activité. En conséquence, le recours à l'emploi intérimaire est nettement plus marqué sur notre région.

L'évolution de cette typologie d'emploi est très fluctuante au gré du contexte économique. Cette situation accentue la réactivité des évolutions (tant à la hausse qu'à la baisse) des niveaux d'emploi salarié, mais aussi de la demande d'emploi.

L'emploi salarié marchand a connu, au cours de la dernière décennie, une évolution globalement positive (5% de croissance), plus soutenue qu'au niveau national (+0,9%).

Cette évolution n'a pas été uniforme au cours du temps. L'année 2008 constitue un point de rupture majeur dans la courbe de progression de l'emploi salarié. Entre 2008 et 2009, le recul est mesuré à -3,2% par l'Insee pour notre région, -2,6% au niveau de la France métropolitaine. La progression enregistrée en 2010 et 2011, portée majoritairement par l'emploi intérimaire, permet de revenir quasiment au niveau d'emploi d'avant 2008.
Une stabilisation est observée entre juin 2011 et juin 2012.
Ces évolutions « chaotiques » se sont accompagnées d'une mutation importante du tissu économique, impactant l'appareil productif ligérien. Les emplois perdus se concentrent dans le secteur industriel et dans la construction (en fin de période pour ce secteur) où les emplois à temps plein et en CDI sont prépondérants.
En contrepartie, les créations d'emploi se sont concentrées dans le commerce et les services, où le recours au temps partiel et aux CDD est plus développé.

L'emploi intérimaire est une caractéristique de l'emploi salarié régional.

Avec les régions Franche-Comté, Haute-Normandie et Centre, les Pays de la Loire affichent un des taux de recours à l'intérim les plus forts[3]. Il est mesuré à fin septembre 2012 à 4,6% de l'emploi salarié global, nettement au-delà de la moyenne nationale (3,5%). La région a connu un recul très important du recours à l'intérim au cours de l'année 2008. En 12 mois, les effectifs intérimaires ont reculé de près de 20 000 personnes, passant de plus de 55 000 en janvier 2008 à 35 000, un an après. Ce recul a été quasiment effacé au cours des 24 mois suivants. En janvier 2011, près de 52 000 travailleurs temporaires sont comptabilisés. Le ralentissement économique de 2011/2012 a une conséquence immédiate en région : l'emploi intérimaire est à nouveau nettement orienté à la baisse.

La population intérimaire étant jeune[4], les conséquences sur les courbes de la demande d'emploi sont immédiates.

Evolution annuelle (base 100 en juin 2002), de l'emploi salarié (CVS) du secteur marchand au 30/06 de chaque année

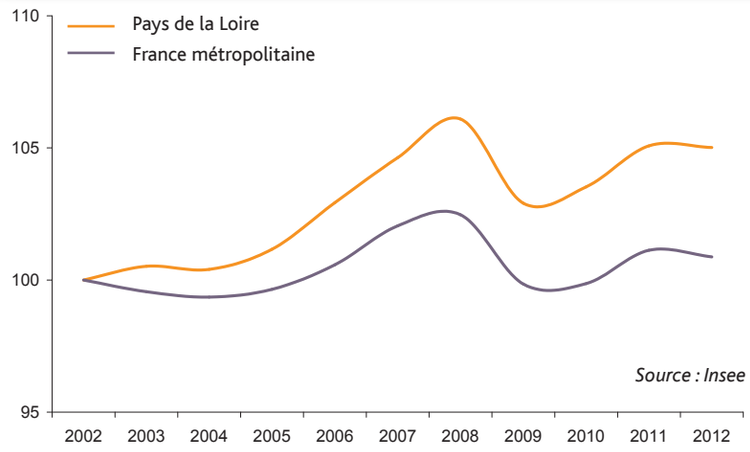

Répartition par secteur d'activité de l'emploi salarié (CVS) du secteur marchand au 30/06/2012 et taux d'évolution

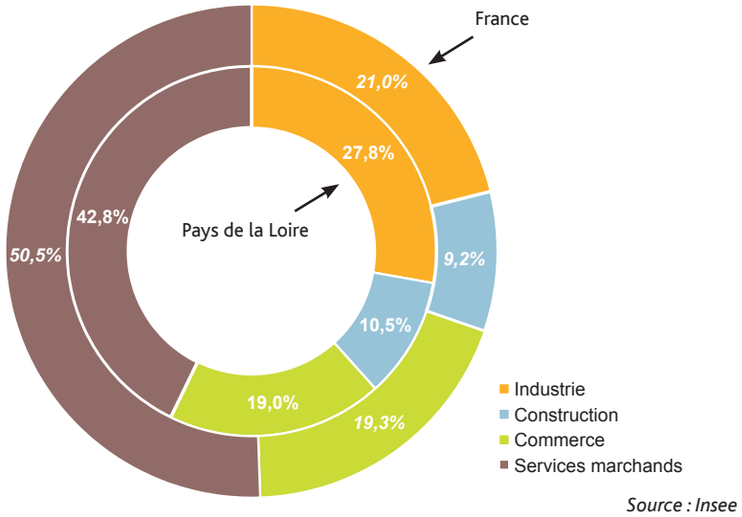

Evolution mensuelle (CVS) de l'emploi salarié intérimaire en Pays de la Loire

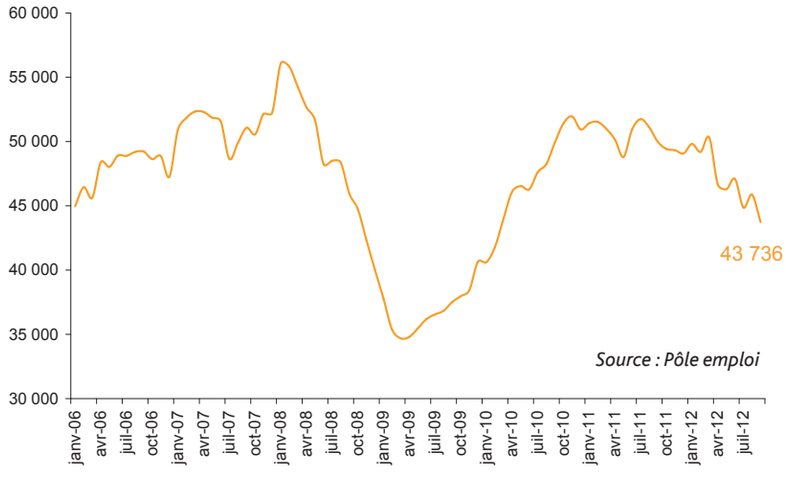

3 - Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce même secteur
4 - « L'emploi intérimaire 2010 en Pays de la Loire – Caractéristique et typologie » - Pôle Repères n°8 – Pôle emploi Pays de la Loire – Septembre 2011

Les 25 principaux établissements de la région intervenant dans le secteur marchand au 31/12/2011

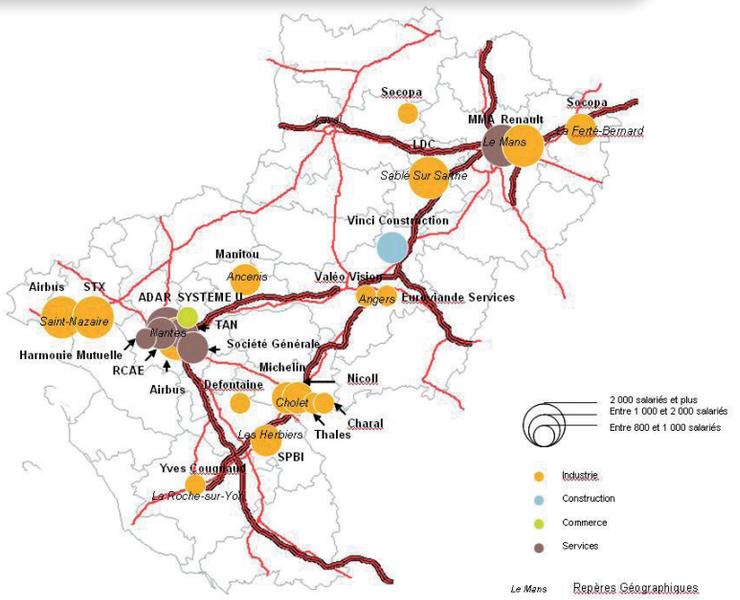

Source : IGN - Pôle emploi

Les principaux établissements de la région (au regard du nombre de salariés comptabilisés au 31/12/2011) interviennent majoritairement dans le domaine industriel. Des établissements du tertiaire (commerce et services) employant plus de 800 salariés sont identifiés sur les agglomérations nantaise et mancelle. Le territoire des Mauges (Cholet / Les Herbiers) concentre à lui seul six des dix-sept plus gros établissements industriels de la région.

Leur positionnement géographique est corrélé à la présence d'une infrastructure de transport. L'autoroute A11 apparaît à ce titre comme la colonne vertébrale de localisation de l'appareil productif ligérien (Nantes / Ancenis / Angers / Le Mans / La Ferté Bernard).

Les secteurs d'activité sur-représentés en Pays de la Loire, dans le secteur marchand au 31/12/2011

ACTIVITÉ	EFFECTIF RÉGION	EFFECTIF FRANCE	POIDS
Construction de bateaux de plaisance	3 791	7 591	*49,9%*
Fabrication de produits électroniques grand public	557	1 519	*36,7%*
Transformation et conservation de la viande de volaille	7 735	22 220	*34,8%*
Fabrication de chaussures	2 205	7 273	*30,3%*
Reproduction d'enregistrements	515	1 727	*29,8%*
Construction de navires et de structures flottantes	3 415	13 085	*26,1%*
Fabrication d'autres produits laitiers	744	3 351	*22,2%*
Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	6 154	27 906	*22,1%*
Centrales d'achats alimentaires	3 156	15 703	*20,1%*
Autres activités manufacturières n.c.a	1 758	8 840	*19,9%*
Fabrication de machines agricoles et forestières	3 563	18 267	*19,5%*
Préparation industrielle de produits à base de viande	5 564	29 716	*18,7%*
Fabrication de matériel de levage et de manutention	4 582	24 634	*18,6%*
Fabrication de cartes électroniques assemblées	3 379	18 321	*18,4%*
Transformation et conservation de la viande de boucherie	7 597	41 523	*18,3%*

Source : Pôle emploi

L'empreinte industrielle forte de notre territoire, sa proximité avec la façade maritime, son agriculture développée et diversifiée permettent aux Pays de la Loire d'afficher de fortes spécialisations.

Ainsi, avec près de 3 800 emplois salariés recensés dans la construction de bateaux de plaisance, la région des Pays de la Loire concentre à elle seule la moitié des emplois nationaux de ce secteur d'activité, loin devant les autres régions littorales. La situation est analogue du côté de la construction de navires avec 26,1% des effectifs de ce secteur recensés en Pays de la Loire.

Notre région est également spécialisée dans quelques productions agroalimentaires : la transformation et conservation de viande de volaille (34,8% des effectifs nationaux), la fabrication d'autres produits laitiers (22,2%), la préparation industrielle de produits à base de viande (18,7%), ou bien encore la transformation et conservation de viande de boucherie (18,3%).
L'importance de l'agriculture conduit notre région à se spécialiser dans des activités connexes à ce secteur, en l'occurrence la fabrication de machines agricoles et forestières (19,5% des effectifs nationaux).

Certaines activités sont également devenues une spécialisation régionale du fait de la présence d'un ou plusieurs grands comptes : la reproduction d'enregistrements (29,8% des effectifs nationonaux), la fabrication de matériel de levage et de manutention (18,6%), la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (22,1%).

La région des Pays de la Loire est également spécialisée dans quelques activités de production de biens de consommation ou d'équipements, spécialisations industrielles cependant soumises à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre, avec en premier lieu la fabrication de chaussures.
La région concentre près du tiers des effectifs nationaux de ce secteur (à noter : au cours de la décennie 2000 - 2010, les effectifs salariés ont été divisés par 6). La fabrication de produits électroniques grand public (36,7% des effectifs nationaux) disparaitra à terme de ce classement du fait de la fermeture annoncée à Angers d'un établissement employant près de 350 salariés dans ce secteur.

La région des Pays de la Loire est également devenue un territoire spécialisé dans les centrales d'achat alimentaire. Près de 3 200 postes sont recensés sur la région, soit plus du cinquième des effectifs français (20,1%). Les Pays de la Loire comptabilisent ainsi plus de salariés en centrales d'achat alimentaire que l'Ile-de-France, l'Aquitaine ou l'Alsace.

Population active des Pays de la Loire en 2010 et 2030 (en milliers)

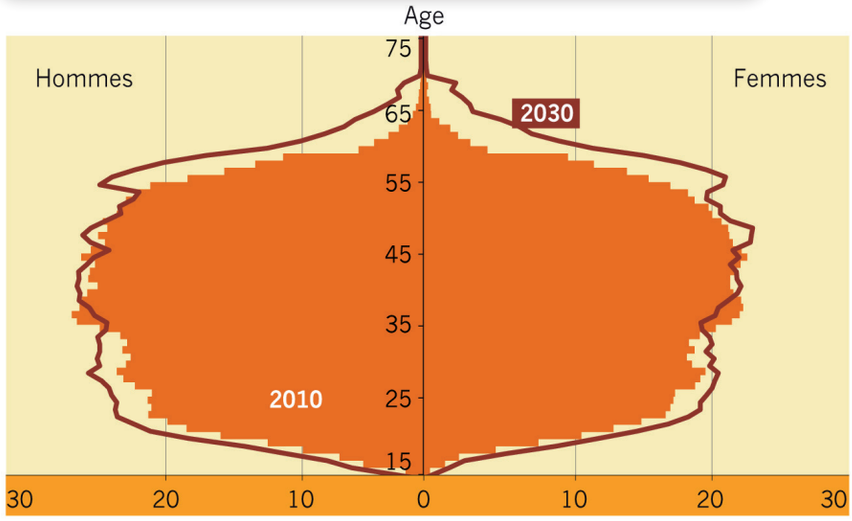

Source : Insee

Depuis quatre décennies, la population active n'a cessé de croître des Pays de la Loire. Les dernières projections de population active réalisées par l'Insee montrent que cette situation devrait également se poursuivre dans les deux prochaines décennies[5].

Avec 1,86 millions d'actifs à l'horizon 2030, la région deviendrait la quatrième région en terme d'emploi, dépassant à nouveau sur ce champ la région Nord-Pas-de-Calais. L'attractivité de notre région auprès des actifs, l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail, l'accroissement de l'activité féminine sont autant de facteurs explicatifs de cette progression régionale. **Ce sont ainsi plus de 9 000 actifs supplémentaires qui seront comptabilisés, chaque année, en Pays de la Loire.**

5 - « Plus de 9 000 actifs supplémentaires chaque année en Pays de la Loire d'ici 2030 » - Etudes n°111 – Insee – Octobre 2012

Hausse de l'activité réduite, chômage de longue durée en progression : le marché du travail ligérien souffre du contexte économique

Chiffres clés

	Pays de la Loire	France métropolitaine
Taux de chômage au 30/06/2012	8,3%	9,7%
DEFM de catégorie A au 30/09/2012 (CVS)	149 414	3 057 900
évolution sur 1 an	13,9%	10,1%
évolution sur 5 ans	53,1%	45,2%
% de jeunes (- de 25 ans)	21,0%	17,6%
évolution sur 5 ans de la DEFM jeunes	53,4%	38,5%
% de séniors (50 ans et +)	20,1%	21,1%
évolution sur 5 ans de la DEFM séniors	106,1%	95,3%
DEFM de catégorie ABC au 30/09/2012 (CVS)	250 168	4 515 500
évolution sur 1 an	8,5%	8,3%
évolution sur 5 ans	47,5%	42,3%
% des DELD	38,2%	38,7%
évolution sur 5 ans de la DEFM DELD	68,5%	65,8%

Source : Insee - Pôle emploi

La région des Pays de la Loire présente toujours, au 30 juin 2012, le taux de chômage le plus faible de toutes les régions françaises, avec 8,3% de la population active soit 1,4 point en deçà de la moyenne nationale.

Il n'en demeure pas moins que la demande d'emploi a progressé de manière soutenue au cours des cinq dernières années. La progression relative est d'ailleurs plus marquée sur notre territoire qu'au niveau national : 53,1% de demandeurs d'emploi de catégorie A en plus en région entre septembre 2007 et septembre 2012 (45,2% en France métropolitaine). En prenant en compte toutes les catégories de demandeurs d'emploi (en activité réduite ou non), la situation est identique : 47,5% en région comparativement à 42,3% en moyenne nationale. Les publics jeunes et séniors ont particulièrement souffert de cette situation. Cette dégradation du marché du travail a également eu une autre conséquence : la progression soutenue de la demande d'emploi de longue durée : +68,5% en Pays de la Loire en cinq ans (+65,8% en France).

Fin septembre 2012, en données CVS, la demande d'emploi de catégorie A approchait le cap des 150 000 inscrits à Pôle emploi.

Depuis septembre 2011, la série régionale ne cesse de progresser, alors qu'elle était en phase de stabilisation depuis janvier 2010. Ce sont ainsi plus de 18 250 demandeurs d'emploi supplémentaires comptabilisés entre septembre 2011 et septembre 2012.

Le contexte économique mouvementé de ces dernières années a impacté différemment chaque typologie de demandeurs d'emploi. Un regard plus précis sur l'évolution par genre et par âge démontre cet état de fait.

Evolution mensuelle CVS de la demande d'emploi de catégorie A, en Pays de la Loire, au 30/09/2012

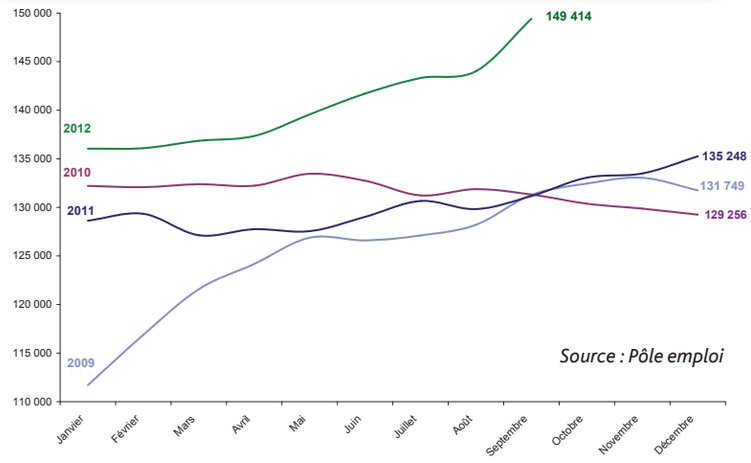

Source : Pôle emploi

En prenant quinze années de recul, il apparaît clairement une évolution différenciée de la demande d'emploi de catégorie A selon le genre.

Le chômage féminin structurel était une composante forte du marché du travail ligérien avant la crise de 2008. En 1996, plus de 90 000 femmes étaient en recherche d'emploi sans activité réduite. Jusqu'en 2008, leur nombre n'a cessé de diminuer si on excepte la légère progression enregistrée en 2003.

Au cours de cette même période, la situation pour les hommes est légèrement différente. Leur nombre a certes diminué entre 1996 et 2008 mais une progression a été observée entre les années 2001 et 2004. L'écart entre les deux séries n'était plus que de 7 500 personnes en 2008 (contre 20 000 en 1996).

Volume de demandeurs d'emploi de catégorie A par genre, en Pays de la Loire, au 30/09 de chaque année

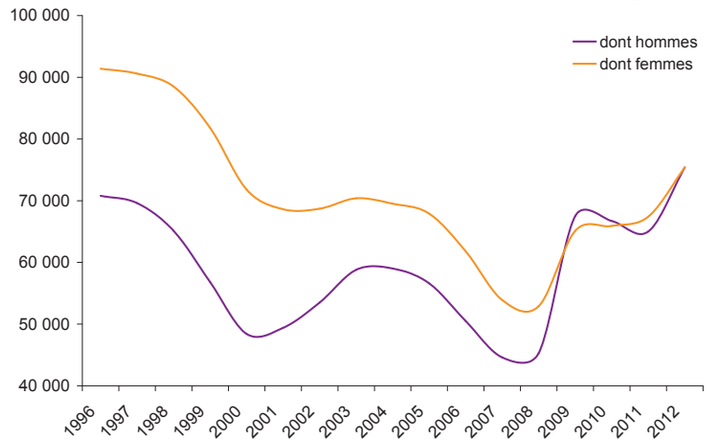

Source : Pôle emploi

La crise économique amorcée en 2008 est venue bouleverser cet ordre établi. Impactant en premier lieu l'emploi intérimaire, puis l'emploi industriel et ensuite celui dans la construction, les inscriptions des hommes suite à rupture de contrat de travail ont été bien plus nombreuses que celles des femmes. Dès lors, un chômage conjoncturel masculin apparaît Il y a désormais autant d'hommes que de femmes inscrits à Pôle emploi.

Au regard des emplois perdus et des modifications observées dans le tissu économique régional, le marché du travail actuel n'est pas nécessairement favorable aux hommes issus du secteur secondaire. La pérennisation de la demande d'emploi masculine est désormais d'actualité : les mois passant, le chômage conjoncturel des hommes se transforme en chômage structurel.

La situation au regard des âges est également très hétérogène. La demande d'emploi des séniors montre une plus forte inertie que celle des jeunes. Le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi, sans activité réduite, est passé de plus de 40 000 personnes en 1996 à 22 500 en 2000. La situation des jeunes est ensuite devenue très corrélée à celle de l'emploi intérimaire. Cette proximité (évolution de l'intérim et évolution de la demande d'emploi) s'est même renforcée en fin de période. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans a passé le cap des 30 000 demandeurs d'emploi en 2012. Le niveau connu au milieu des années 1990 n'est pas encore atteint.

Volume de demandeurs d'emploi de catégorie A par tranche d'âge, en Pays de la Loire, au 30/09 de chaque année

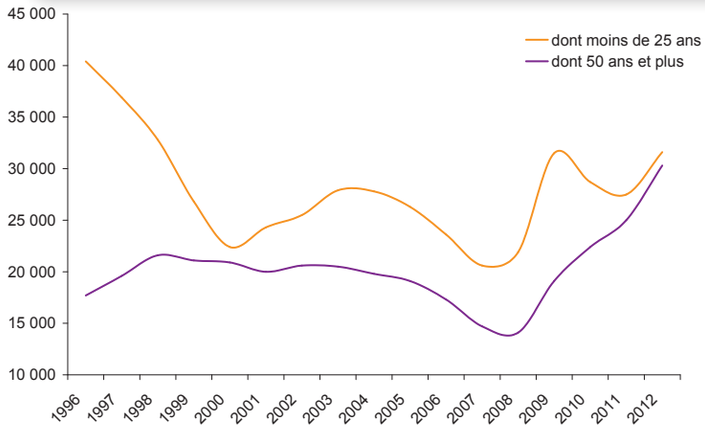

Source : Pôle emploi

Du côté des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, la situation est différente. Les évolutions constatées sont moins sujettes aux aléas économiques. La demande d'emploi des séniors était sur une tendance longue de diminution depuis 1998, lente au départ, s'accélérant en 2006. En 2008, la rupture de tendance est très nette. Dès 2010, le nombre d'inscrits âgés de 50 ans et plus était déjà supérieur à ce qui était observé en région en 1998.

La progression soutenue se poursuit. A fin septembre 2012, ce sont plus de 30 300 demandeurs d'emploi ligériens séniors qui sont recensés, soit presqu'autant que les jeunes.

La progression sur cinq ans dépasse désormais le seuil symbolique des 100% (106,1% de demandeurs d'emploi supplémentaires entre septembre 2007 et septembre 2012).

À NOTER
L'arrêt de la dispense de recherche d'emploi impacte les statistiques

La dispense de recherche d'emploi a été progressivement restreinte depuis 2009, puis supprimée à partir du 1er janvier 2012. Depuis cette date, plus aucune entrée n'est possible. Le dispositif ne s'applique désormais plus qu'aux bénéficiaires en cours (115 500 à fin juillet 2012 en France).

La dispense de recherche d'emploi était jusqu'alors possible : avant 2009, à partir de 57 ans ½ ; en 2009, à partir de 58 ans ; en 2010, à partir de 59 ans ; en 2011, à partir de 60 ans. Un demandeur d'emploi qui se voyait prononcer une dispense de recherche d'emploi n'était plus comptabilisé dans les statistiques de la demande d'emploi. L'arrêt de ce dispositif étant complet depuis janvier 2012, cette modification administrative impacte la série statistique.

Depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi en inscription de longue durée ne cesse de progresser. A fin septembre 2012, 98 000 ligériens étaient inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus. Ce volume dépasse les niveaux observés en 1997 / 1998.

Ce niveau n'avait encore jamais été atteint dans notre région. En proportion, cela représente 38,2% des inscrits. Elle reste cependant moindre que celle enregistrée en 1998 (mesurée à 40,6%) mais supérieure à celle de 2007 (un tiers des inscrits était DELD). Une progression due à une situation plus tendue sur le marché du travail.

Volume de demandeurs d'emploi de longue durée (> 1 an) de catégorie ABC, en Pays de la Loire, au 30/09 de chaque année

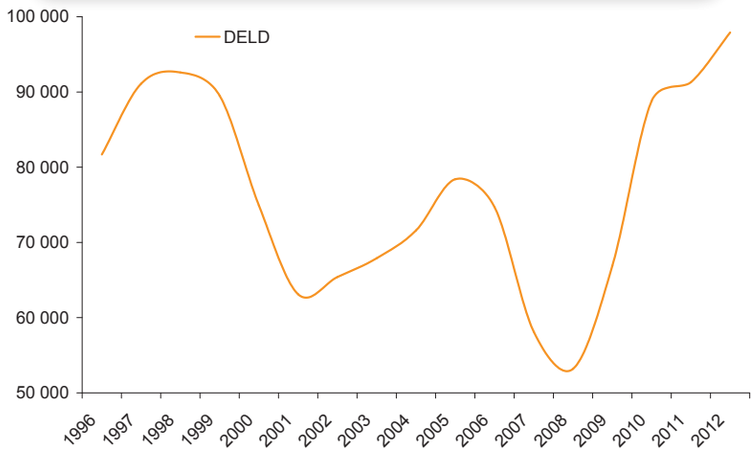

Source : Pôle emploi

En synthèse : un enjeu, une problématique

- **UN ENJEU ÉCONOMIQUE**
  La région des Pays de la Loire doit parvenir, dans un contexte économique et industriel en pleine mutation, à maintenir sa capacité à absorber les pertes d'emplois industriels en relevant le défi de la diversification de ses emplois.
  Cette diversification passe certes par le développement de l'emploi tertiaire mais également par la confirmation d'une activité agricole et industrielle pérenne, génératrice de création de valeur ajoutée.

- **UNE PROBLÉMATIQUE**
  Derrière une attractivité démographique soutenue et des indicateurs économiques majoritairement mieux orientés qu'au niveau France métropolitaine (en particulier un taux de chômage bas), se cache un déséquilibre teritorial marqué. Les bassins d'emploi ne disposent pas des mêmes atouts face au contexte économique actuel et à venir. Les réponses qui pourront être apportées à l'enjeu identifié ci-dessus ne pourront être identiques sur toute la région. Cette situation est une parfaite illustration de la vision défendue par Laurent Davezies sur les inégalités territoriales. Une « *France productive, marchande et dynamique, concentrée dans les grandes villes, où se forgent les nouveaux atouts de la compétitivité du pays* »[6] .

Une analyse infra régionale est donc nécessaire pour comprendre les spécificités de ces territoires et identifier les meilleurs leviers d'action possibles à mettre en œuvre. La seconde partie de ce document présente une lecture territorialisée du contexte économique et des enjeux qui attendent le marché du travail.

6 - « La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale » - Laurent Davezies – La République des idées, Le Seuil – octobre 2012

2ÈME PARTIE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL

2ÈME PARTIE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Méthodologie

Le diagnostic d'environnement socio-économique a pour objectif d'identifier les principales problématiques clés du marché du travail.

Le découpage infra régional retenu est le périmètre des bassins d'emploi. La région des Pays de la Loire comprend 26 bassins d'emploi. Ils correspondent aux zones de compétence et d'intervention des agences Pôle emploi.

L'environnement socio-économique de la région est décrit à partir d'une compilation de 83 indicateurs quantitatifs. Ces indicateurs peuvent être regroupés en 5 grands groupes :

- 15 indicateurs décrivant le contexte démographique de la région des Pays de la Loire et de ses bassins,
- 18 indicateurs décrivant le contexte économique de la région,
- 8 indicateurs décrivant les caractéristiques de flux du marché du travail ligérien,
- 23 indicateurs décrivant la structure du marché du travail,
- 19 indicateurs décrivant le contexte d'évolution des indicateurs de structure du marché du travail.

A partir de ce tableau quantitatif (26 bassins x 83 variables), des analyses multidimensionnelles ont été élaborées pour identifier, au sein de chaque bloc de données, les variables les plus discriminantes, permettant de décrire au mieux les prégnances régionales.

Cette mise en œuvre de méthodologies multidimensionnelles a conduit à retenir, parmi les 83 variables initiales, une série de 13 indicateurs qui discriminent le mieux la région.

A partir de cette liste restreinte de variables d'environnement, une sélection manuelle opérée par les directions territoriales de Pôle emploi a été réalisée. Ainsi, 6 variables ont été finalement retenues pour décrire au mieux les grandes problématiques environnementales socio-économiques du territoire régional.

Une identification des groupes de bassins d'emploi qui présentent les mêmes caractéristiques (au regard des 6 variables d'environnement retenues) a été réalisée. Ce regroupement met en exergue 5 grandes familles qui ont fait l'objet d'une traduction « littéraire » de leurs caractéristiques du marché du travail. Cette méthodologie mise en œuvre permet ainsi de dégager les principales problématiques socio-économiques qui caractérisent le contexte dans lequel va s'opérer la territorialisation de l'offre de services de Pôle emploi Pays de la Loire.

Les 6 variables d'environnement retenues pour réaliser la segmentation des territoires :

- **Démographie** : part des 60 ans et plus dans la population totale (Insee)
- **Emploi** : taux d'emploi des 15/64 ans (Insee)
- **Economie** : poids de l'emploi présentiel dans l'emploi total (Insee)
- **Chômage** : évolution de la demande d'emploi de catégorie A, B, C entre 2007 et 2011 (Pôle emploi)
- **Chômage** : poids de la demande d'emploi des jeunes (moins de 25 ans) dans la demande d'emploi totale (Pôle emploi)
- **Chômage** : poids de la demande d'emploi de longue durée (inscription supérieure ou égale à un an) dans la demande d'emploi totale (Pôle emploi)

Un partage et une analyse détaillée avec des représentants de tous les territoires ont été mis en œuvre de juillet à octobre pour affiner l'analyse mais également détailler les enjeux et les leviers d'action. Pour clôturer ce travail d'analyse, ces problématiques ont été présentées devant les membres de l'Instance Paritaire Régionale (IPR) de Pôle emploi Pays de la Loire pour recueil d'avis. L'unanimité des membres de cette instance a validé ce diagnostic.

Au final, la typologie réalisée permet de procéder à un « découpage » du territoire régional en 5 groupes.

L'objectif d'une telle opération est d'associer des territoires de telle manière à ce que les différences entre les groupes obtenus soient les plus importantes possibles et que les différences à l'intérieur du groupe soient les plus petites possibles. La carte ci-dessous représente le résultat final obtenu par le déploiement de cette méthodologie.

5 groupes de bassins, correspondant à 5 problématiques territoriales ressortent. Le reste du document est consacré à la présentation distincte de ces 5 réalités territoriales nécessitant une délivrance de l'offre de services Pôle emploi contextualisée aux réalités économiques identifiées.

A NOTER
Définition de l'économie présentielle

La partition de l'économie en deux sphères (présentielle et non présentielle) permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. Cette vision du tissu économique est proposée par l'Insee.

Activités présentielles : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone.

Activités non présentielles : activités déterminées par différentiel avec le premier item. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone de production ou bien des activités de service tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Les 5 problématiques territoriales

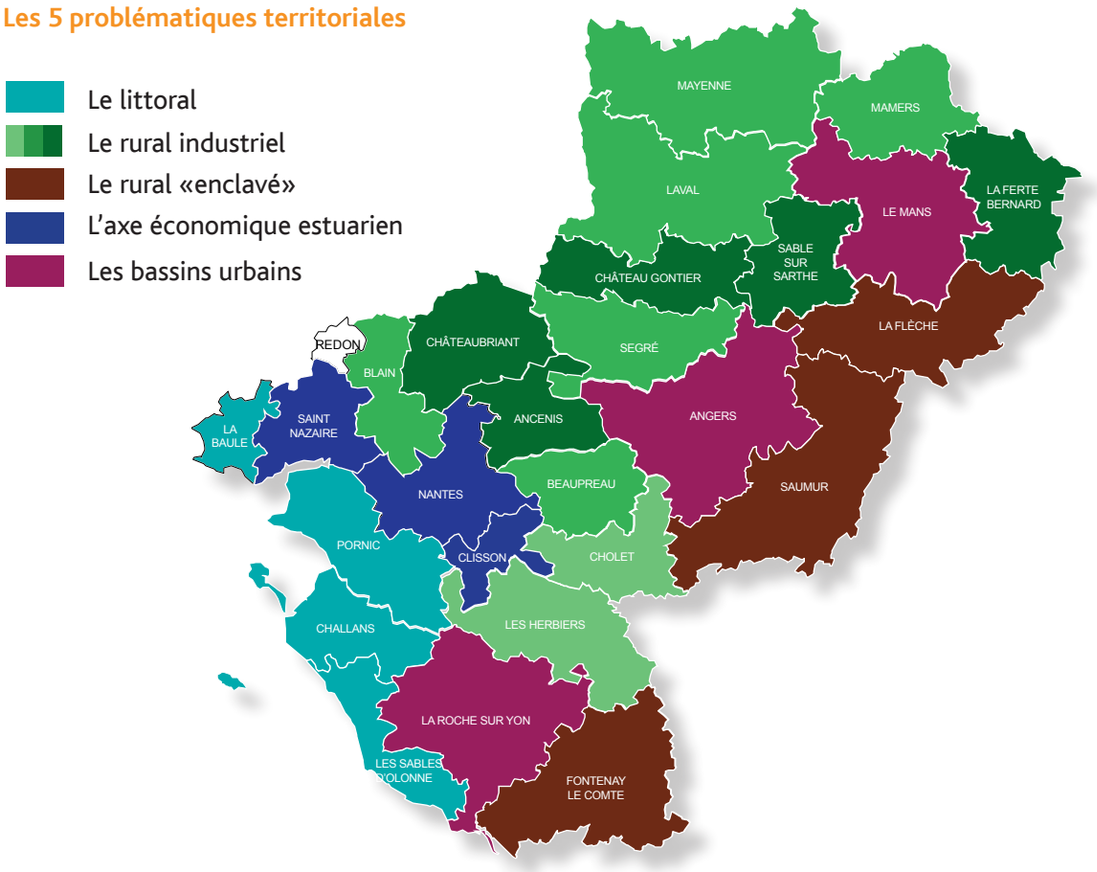

1 LE LITTORAL : une économie présentielle, un marché du travail saisonnier

Chiffres clés

6 indicateurs phares	Littoral	Pays de la Loire
Part des 60 ans et plus (2008)	29,0%	22,2%
Taux d'emploi des 15/64 ans (2008)	64,3%	66,3%
Poids de l'emploi présentiel (2008)	67,1%	60,3%
Evolution DEFM ABC sur 5 ans (31/12/2011)	41,0%	39,8%
Part de la demande d'emploi jeunes (31/12/2011)	17,8%	19,3%
Part de la demande d'emploi longue durée (31/12/2011)	31,7%	34,7%

Indicateurs complémentaires			Poids
Population	395 394	3 510 570	11,3%
Actifs en emploi au lieu de travail (2008)	130 951	1 474 110	8,9%
Salariés (31/12/2011)	77 985	978 880	8,0%
Etablissements 1 salarié et plus (31/12/2011)	10 623	81 267	13,1%
DEFM ABC (30/09/2012)	27 090	255 932	10,6%

Source : Insee - Pôle emploi

Les bassins d'emploi de La Baule/Guérande, Pornic, Challans et Les Sables d'Olonne concentrent 10,6% de la demande d'emploi du territoire régional.
Ce groupe de bassins a été constitué du fait d'une sur-représentation des plus de 60 ans dans la population totale, issue d'une forte attractivité héliotropique. 29% de la population résidente a plus de 60 ans, contre 22,2% en moyenne régionale.

L'activité présentielle est très développée sur ce territoire : 67,1% des emplois sont consacrés à cette sphère économique, nettement au dessus de la moyenne régionale mesurée à 60,3%. La présence importante des activités de services aux particuliers, de commerce et de construction explique cette spécificité.

L'attractivité du littoral influe également sur la croissance de la demande d'emploi.
Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé plus rapidement sur ce territoire (+41% entre 2007 et 2011) comparativement à la moyenne régionale (+39,8%). Cette progression est particulièrement marquée pour les demandeurs de plus de 50 ans. De fait, le taux d'emploi des 15/64 ans est nettement moindre sur le territoire littoral (64,3%) qu'en région (66,3%). Plus de séniors se conjugue également avec moins de jeunes sur ces territoires. Les moins de 25 ans représentent 17,8% des inscrits à Pôle emploi en décembre 2011.
L'activité saisonnière permet à nombre de demandeurs d'emploi de connaître des périodes d'activité professionnelle. Ainsi, la proportion de chômeurs de longue durée est moins importante. 31,7% des inscrits du littoral le sont depuis un an ou plus contre 34,7% en Pays de la Loire.

Le tissu économique

La sur représentation de la sphère présentielle dans ces territoires ne conduit pas à enregistrer une prépondérance des activités de services dans la répartition de l'emploi salarié marchand.

Ainsi, 43,1% des salariés du secteur marchand se concentrent dans les services, soit 5,5 points de moins que la moyenne régionale. Cependant, à l'intérieur même des services marchands, le territoire présente tout de même des spécificités. L'hébergement-restauration et les activités immobilières en particulier sont nettement plus présents sur le littoral comparativement à leur représentativité régionale.

Les activités présentielles sont particulièrement orientées vers le commerce (avec 20,7% des salariés du secteur marchand, pour 17,3% en moyenne régionale) et vers la construction (14,7% pour 10,1% en moyenne régionale). Ces territoires littoraux conservent tout de même une activité industrielle, en particulier les bassins de Challans et Pornic avec la présence de grands comptes industriels (fabrication de bateaux de plaisance, fabrication de structures métalliques, abattage et découpe de viande de volaille). Sur les bassins de La Baule / Guérande et des Sables d'Olonne, l'industrie est moins présente, hormis quelques structures phares de l'industrie agroalimentaire.

La prépondérance des activités de commerce et de construction se traduit par un tissu économique local caractérisé par une très forte prédominance des Très Petites Entreprises (TPE). Ainsi, les établissements de 1 à 4 salariés concentrent près de deux fois plus de salariés qu'au niveau régional (19,2% sur le littoral pour 10,6% en Pays de la Loire). Ce constat se vérifie jusqu'à la tranche d'effectifs des 10 à 19 salariés. 50% des effectifs salariés de ce territoire travaillent dans des établissements de 1 à 19 salariés. Ces établissements ne représentent qu'un peu plus du tiers des salariés régionaux (34,2%).

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

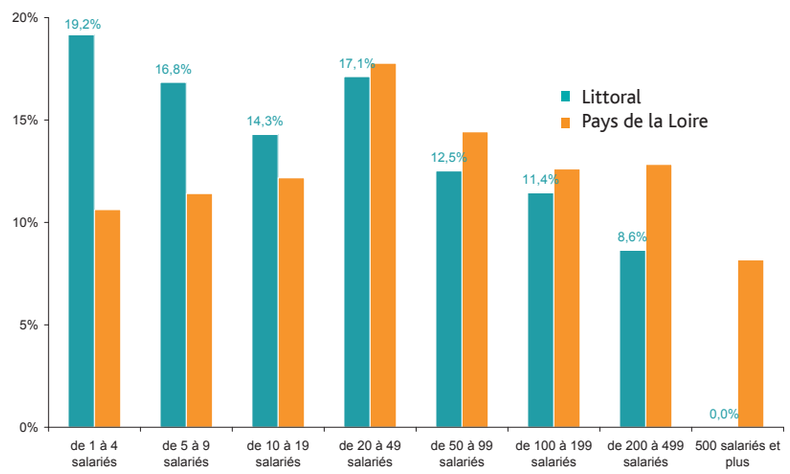

Source : Pôle emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité

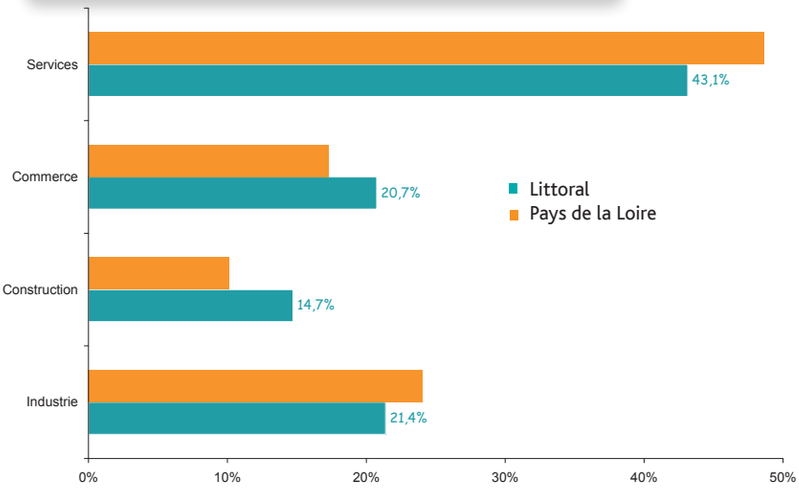

Source : Pôle emploi

Le marché du travail

A fin septembre 2012, près de 27 100 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés sur le territoire littoral régional, soit 10,6% de la demande d'emploi de catégorie A, B, C de la région.

Près d'un quart de cette demande d'emploi est âgée de plus de 50 ans, soit 5 points de plus qu'au niveau régional. La population féminine est un peu plus présente sur le littoral avec 55,3% de la demande (54% en Pays de la Loire).

La demande d'emploi du littoral est moins marquée par les critères de précarité. La proportion de demandeurs d'emploi indemnisés est plus importante qu'au niveau régional (60,3% contre 57,4%). Inversement, la part des bénéficiaires du RSA est moindre (12% contre 15,9%). L'activité saisonnière (bénéficiant plus aux résidents de Loire-Atlantique que de Vendée[7]), permet aux demandeurs d'emploi de maintenir un lien avec le monde du travail. L'accès à l'emploi au travers des contrats saisonniers permet d'afficher un chômage de longue durée moins soutenu sur le littoral.

La progression de la demande d'emploi entre octobre 2011 et septembre 2012 a été moins marquée sur le territoire littoral, que ce soit de manière globale (6,6% en un an pour 8,5% en région) ou pour chaque typologie de publics prioritaires. Seule la situation pour les plus de 50 ans est légèrement plus marquée (16% pour 15,8% en moyenne régionale).

7 - Insee Etudes n°91 « Emplois saisonniers en Loire-Atlantique et en Vendée : des offres variées d'avril à décembre » - décembre 2010

Répartition et évolution de la demande d'emploi par genre et âge - 30/09/2012

	LITTORAL			PAYS DE LA LOIRE		
	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle
Hommes	**12 103**	44,7%	6,7%	117 699	46,0%	9,5%
Femmes	**14 987**	55,3%	6,5%	138 233	54,0%	7,6%
- 25 ans	**4 844**	17,9%	7,7%	49 438	19,3%	8,8%
25 - 49 ans	**15 546**	57,4%	2,7%	155 941	60,9%	6,2%
50 ans et +	**6 700**	24,7%	16,0%	50 553	19,8%	15,8%
TOTAL	**27 090**	**100,0%**	**6,6%**	255 932	100,0%	8,5%

Source : Pôle emploi

Répartition et évolution de la demande d'emploi par public prioritaire - 30/09/2012

Source : Pôle emploi

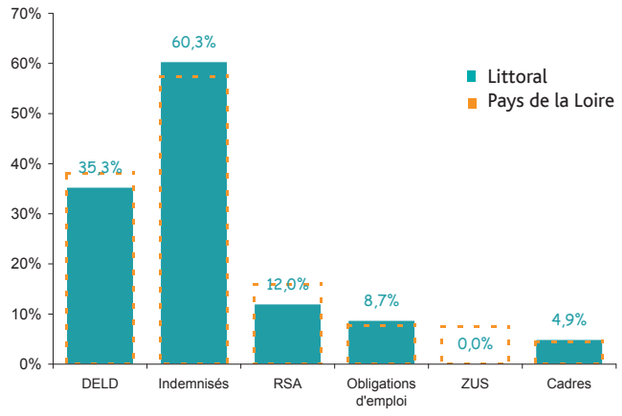

Evolution annuelle

	Littoral	Pays de la Loire
DELD	4,3%	7,2%
Indemnisés	5,1%	7,7%
RSA	7,6%	11,0%
Obligations d'emploi	15,4%	22,5%
ZUS	-	5,2%
Cadres	3,3%	7,7%

Synthèse des caractéritisques d'environnement

Les bassins littoraux (La Baule/Guérande, Pornic, Challans, Les Sables d'Olonne) se caractérisent par une forte évolution de la demande d'emploi, sur un territoire fortement attractif pour les plus de 60 ans (entraînant également une augmentation importante du chômage des séniors).

Le taux de chômage y est plus élevé, comparativement à la moyenne régionale. La proportion de résidences secondaires dans l'habitat est très importante. L'attractivité territoriale conduit à enregistrer une pression foncière de plus en plus forte, accentuant la « désertification » des populations les plus jeunes. Le coût de l'accès à la propriété est particulièrement élevé, et les possibilités de location à l'année limitées au profit des locations saisonnières.

L'emploi saisonnier est très développé sur ces territoires. Il offre de nombreuses opportunités d'emploi pour les résidents en recherche d'emploi et participe à limiter les risques de chômage de longue durée et donc une persistance dans le chômage.

Le bassin des Sables d'Olonne présente une spécificité : son taux d'emploi présentiel est le plus important, l'emploi industriel est encore moins présent sur ce territoire. Les autres bassins possèdent un rétro littoral plus densifié et diversifié en emplois industriels et/ou agricoles.

Les enjeux pour Pôle emploi

Comment accompagner le marché du travail littoral qui se caractérise à la fois par un emploi saisonnier important et des besoins en services aux particuliers et en services à la personne qui augmentent du fait d'une attractivité territoriale des séniors (y compris au sein de la demande d'emploi) ?

Le défi principal de ces bassins d'emploi est de répondre à la fois à des besoins massifs de main d'œuvre saisonnière et un développement des services aux particuliers et des services à la personne pérennes pour satisfaire aux besoins des migrants séniors qui s'installent sur ces territoires attractifs.

Il est nécessaire de procéder à une veille sur les besoins émergents à destination de la population résidente et semi-résidente qui a la particularité de disposer d'une capacité financière élevée. Le soutien de Pôle emploi à la fluidité du marché du travail saisonnier doit se poursuivre pour développer l'accès à l'emploi des plus fragiles. La mobilisation des différents moyens d'intervention associée à un maillage partenarial structuré doit contribuer à dynamiser et développer le recours à la demande d'emploi locale sur les contrats saisonniers.

Le développement de la polyvalence des compétences est un axe à poursuivre pour permettre l'accès à l'emploi en fonction des différents besoins et des périodes du marché du travail.

L'accompagnement des publics cadres doit également être renforcé. La part des cadres demandeurs d'emploi a fortement progressé dans les 3 dernières années. La problématique des cadres séniors est particulièrement préoccupante sur un marché sélectif et localement non porteur.

2 LE RURAL INDUSTRIEL : le retournement de tendance sur le front du chômage impacte plus particulièrement les jeunes

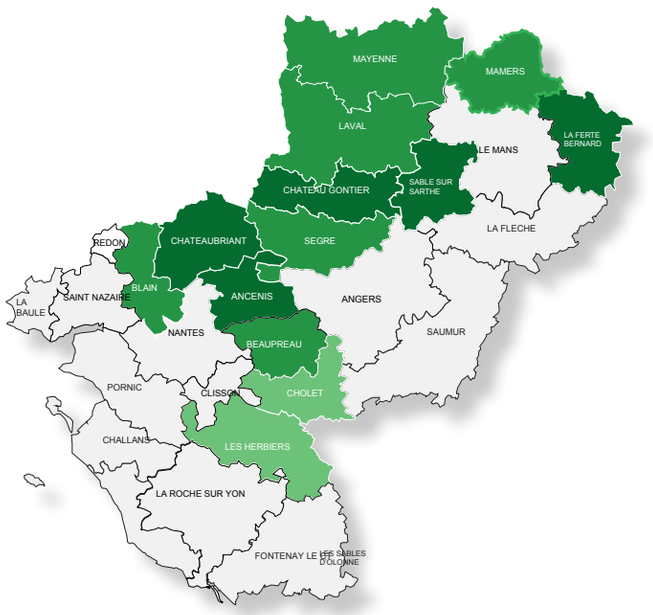

Chiffres clés

6 indicateurs phares	Rural industriel	Pays de la Loire
Part des 60 ans et plus (2008)	22,1%	22,2%
Taux d'emploi des 15/64 ans (2008)	70,1%	66,3%
Poids de l'emploi présentiel (2008)	51,6%	60,3%
Evolution DEFM ABC sur 5 ans (31/12/2011)	46,3%	39,8%
Part de la demande d'emploi jeunes (31/12/2011)	20,5%	19,3%
Part de la demande d'emploi longue durée (31/12/2011)	34,3%	34,7%

Indicateurs complémentaires			Poids
Population	1 008 129	3 510 570	28,7%
Actifs en emploi au lieu de travail (2008)	410 401	1 474 110	27,8%
Salariés (31/12/2011)	270 412	978 880	27,6%
Etablissements 1 salarié et plus (31/12/2011)	21 142	81 267	26,0%
DEFM ABC (30/09/2012)	64 167	255 932	25,1%

Source : Insee - Pôle emploi

Les 13 bassins d'emploi identifiés « ruraux industriels » (Ancenis, Blain, Châteaubriant, Beaupréau, Cholet, Segré, Château-Gontier, Laval, Mayenne, La Ferté-Bernard, Mamers, Sablé-sur-Sarthe, Les Herbiers) concentrent un quart de la demande d'emploi du territoire régional.
Ce groupe de bassins a été constitué du fait d'un taux d'activité des 15-64 ans très élevé (et donc en lecture croisée, d'un taux de chômage faible) et d'une présence plus faible que la moyenne régionale de l'emploi présentiel : 51,6% en moyenne pour ces bassins comparativement à 60,3% en Pays de la Loire. Cet indicateur descend même jusqu'à 43,9% à Sablé-sur-Sarthe, et 41,9% aux Herbiers. La forte orientation industrielle de ces bassins d'emploi explique à elle seule cette situation.

Trois groupes de bassins ont été distingués à l'intérieur de ce regroupement territorial :

- **Cholet et les Herbiers :** le territoire des Mauges connaît une situation industrielle encore florissante, malgré des difficultés économiques de certains grands comptes industriels. Les tensions de recrutement sont encore prégnantes pour certains profils qualifiés de l'industrie.
- **Blain, Beaupréau, Segré, Laval, Mayenne, Mamers :** l'emploi industriel est encore diversifié. Ces territoires ne présentent pas de spécificité industrielle très prononcée. L'emploi agricole est aussi une composante majeure de ces territoires.

- **Ancenis, Châteaubriant, Château-Gontier, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe** : l'emploi industriel est plus spécialisé sur ces territoires. Un ou deux grands comptes, un seul voire deux secteurs de production dominent l'industrie de ces bassins. La fragilité de ces territoires est plus importante du fait d'une « dépendance » accrue. A nouveau, la dimension agricole est également un axe économique important sur ces bassins d'emploi.

Un critère commun caractérise l'ensemble de ces bassins d'emploi : la forte progression de la demande d'emploi au cours de ces dernières années. Partant d'un taux de chômage plus bas que la moyenne régionale, le recul de l'activité industrielle a généré une forte augmentation, en données relatives, de la demande d'emploi. Entre 2007 et 2011, le nombre de demandeurs d'emploi a crû de 46,3%, contre 39,8% en moyenne régionale. L'indicateur est même supérieur à 50% pour deux bassins d'emploi : La Ferté-Bernard (53,5%) et Les Herbiers (65,8%). Ces difficultés industrielles ont induit un recul du recours à l'intérim impactant plus spécifiquement les jeunes de ces territoires.

Dans ce contexte, les jeunes représentent 20,5% de la demande d'emploi, contre 19,3% en moyenne régionale. C'est le regroupement territorial qui affiche la plus forte proportion de jeunes, parmi les cinq groupes étudiés.

Le tissu économique

Le tissu économique de ce territoire est dominé par l'emploi industriel. Il y a tout autant de salariés intervenant dans le périmètre de l'industrie (36,8%, comparativement à 24% en moyenne régionale) que dans les services (36,9%, comparativement à 48,6% en Pays de la Loire).

Au cours des 5 dernières années, le recul de l'emploi industriel est certes présent mais de même ampleur à ce qui est observé en moyenne régionale (-6,1% entre 2005 et 2010). Les bassins d'emploi de Beaupréau, Mamers, La Ferté Bernard et Ancenis affichent tout de même une réduction des effectifs salariés industriels de plus de 10% entre ces deux bornes annuelles.
Plus de 30% des effectifs salariés marchands interviennent dans le champ de l'industrie (pour 24% en moyenne régionale). L'autre composante de l'emploi secondaire, la construction, concentre également plus d'emploi salarié marchand sur les bassins ruraux que sur la région.

Une particularité forte de ces bassins ruraux réside dans une présence moins soutenue de l'emploi dans les services. Ils concentrent moins de 37% des emplois salariés marchands, soit près de 12 points de moins qu'au niveau régional.

Toutefois, tout comme du côté des bassins ruraux « enclavés», la tertiarisation de l'économie locale est amorcée. Entre 2005 et 2010, les effectifs salariés marchands comptabilisés dans les services ont progressé de 9% sur ces treize bassins d'emploi.

L'orientation industrielle de ces bassins conduit à observer une concentration plus forte de l'emploi dans des plus grands établissements. Ainsi, les établissements de 100 salariés et plus, emploient 36% des effectifs salariés marchands, contre 33,6% en moyenne régionale (et 22,2% pour les bassins ruraux « enclavés »).
L'écart inverse est observé pour les plus petites structures. Les établissements de 1 à 19 salariés représentent moins du tiers des effectifs ruraux industriels (32,4%), soit 2 points de moins qu'au niveau régional. Cette relative concentration de l'emploi salarié dans peu de structures induit une spécialisation sectorielle dans ces bassins. Une dépendance corrélative qui participe à la fragilité conjoncturelle du marché. du travail.

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

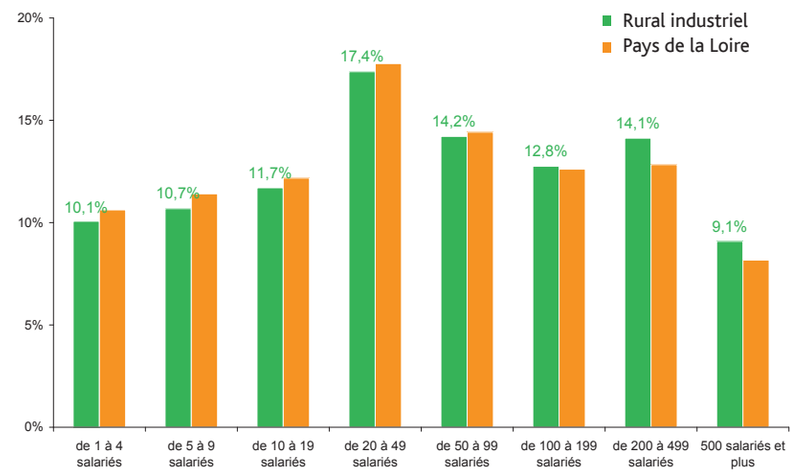

Source : Pôle emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité

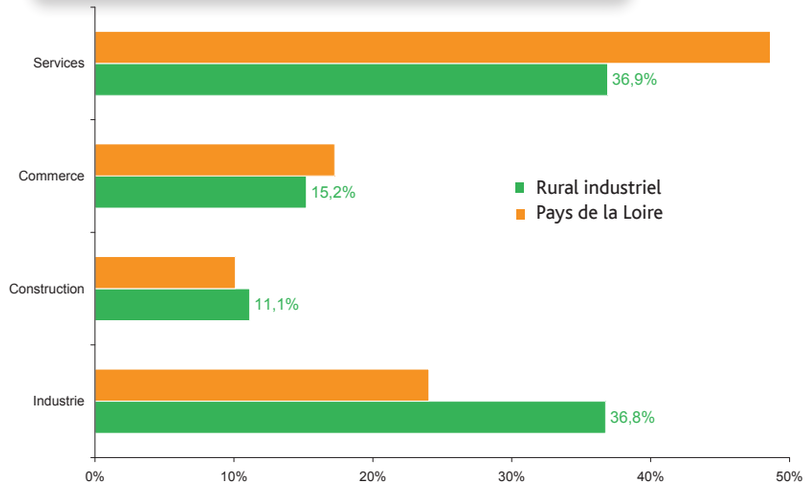

Source : Pôle emploi

Le marché du travail

A fin septembre 2012, près de 64 200 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés sur le territoire rural industriel, soit 25,1% de la demande d'emploi de catégorie A, B, C de la région. Près de 21% de cette demande d'emploi est âgée de 25 ans ou moins soit 1,4 points de plus qu'au niveau régional. La population féminine est un peu plus présente sur le rural industriel avec 56% de la demande (54% en Pays de la Loire). Il s'agit d'ailleurs de la plus forte proportion observée au regard des autres groupes territoriaux analysés dans cette étude.

L'activité saisonnière agricole, le recours à l'intérim et à l'activité réduite et/ou temporaire permettent aux demandeurs d'emploi de maintenir une proximité avec le monde du travail. En conséquence, la demande d'emploi de longue durée est un peu moins soutenue, et concerne 37,7% des inscrits. Pour les mêmes raisons, l'indemnisation au titre de l'Assurance Chômage est aussi plus développée : 62,2% des demandeurs inscrits en sont bénéficiaires (57,4% en région). C'est le plus fort taux des cinq groupes analysés (devant le littoral où 60,3% sont indemnisés). Inversement, le taux de bénéficiaires du RSA est mesuré à 12,8%, nettement en deçà de la moyenne régionale (15,9%).

La progression de la demande d'emploi entre octobre 2011 et septembre 2012 a été plus soutenue sur le territoire rural industriel, que ce soit de manière globale (10,7% en un an pour 8,5% en région) ou pour la totalité des publics prioritaires.

Avec 12,3% de demandeurs d'emploi supplémentaires en un an, conséquence du déclin de l'emploi intérimaire, l'accroissement des jeunes inscrits à Pôle emploi est supérieur de 3,4 points à la moyenne régionale, accentuant une sur-représentation déjà soulignée. Le public des cadres est beaucoup moins présent sur le rural industriel qu'en moyenne régionale. La progression annuelle des inscrits de ce niveau de qualification est en revanche plus soutenue (10,1%, à comparer à 7,1%).

Répartition et évolution de la demande d'emploi par genre et âge - 30/09/2012

	RURAL INDUSTRIEL			PAYS DE LA LOIRE		
	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle
Hommes	**28 230**	44,0%	13,1%	117 699	46,0%	9,5%
Femmes	**35 937**	56,0%	8,9%	138 233	54,0%	7,6%
- 25 ans	**13 256**	20,7%	12,3%	49 438	19,3%	8,8%
25 - 49 ans	**38 216**	59,6%	8,6%	155 941	60,9%	6,2%
50 ans et +	**12 695**	19,8%	16,0%	50 553	19,8%	15,8%
TOTAL	**64 167**	**100,0%**	**10,7%**	255 932	100,0%	8,5%

Source : Pôle emploi

Répartition et évolution de la demande d'emploi par public prioritaire - 30/09/2012

Source : Pôle emploi

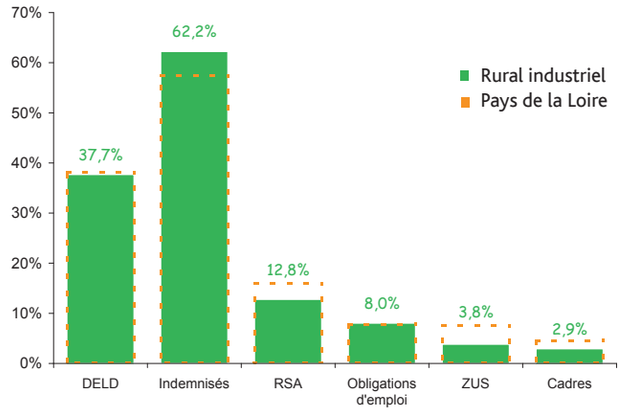

Evolution annuelle

	Rural industriel	Pays de la Loire
DELD	9,9%	7,2%
Indemnisés	9,9%	7,7%
RSA	14,3%	11,0%
Obligations d'emploi	23,4%	22,5%
ZUS	8,9%	5,2%
Cadres	10,1%	7,7%

Synthèse des caractéristiques d'environnement

Le taux d'emploi des 15/64 ans est plus élevé que la moyenne régionale (et en conséquence le taux de chômage plus faible). L'économie locale se caractérise par un taux d'emploi présentiel faible (du fait d'une implantation industrielle forte) et une part de la DEFM jeune élevée.
Un retournement de tendance sur le marché du travail est observé : l'évolution de la demande d'emploi a été plus marquée sur ces territoires impactant notamment le chômage de longue durée. Un enjeu fort d'accompagnement des mutations économiques caractérise ces territoires.

Il faut distinguer trois sous ensembles de territoires au sein de ce groupe :

- **Cholet, Les Herbiers** : dynamisme industriel fortement marqué jusqu'alors. Le tissu économique industriel est dense, les difficultés de recrutement sur les métiers qualifiés de l'industrie et du transport sont encore très présentes.
- **Blain, Beaupréau, Segré, Mayenne, Laval et Mamers** : si l'industrie est développée, le tissu économique est multisectoriel. L'économie locale n'est pas dépendante d'un seul grand donneur d'ordre ou grand secteur industriel.
- **Ancenis, Châteaubriant, Château-Gontier, Sablé-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard** : dans ces bassins d'emploi, la dépendance est très marquée à un ou deux secteurs industriels ou donneurs d'ordre, et à l'intérim en conséquence. Le retournement de tendance, au gré du contexte économique, peut être très rapide. L'incertitude économique actuelle défavorise plus fortement ces territoires.

Les enjeux pour Pôle emploi

Comment accompagner les mutations économiques, déjà amorcées depuis de nombreuses années, sur des bassins industriels où le taux de chômage est encore bas ?

La crise économique de 2008 a fortement impacté le marché du travail, et plus spécifiquement l'emploi non qualifié et celui des jeunes, conduisant à une poussée du chômage de longue durée.

Le défi principal de ces bassins d'emploi industriels est d'accompagner la pérennité de l'industrie en améliorant l'attractivité de ces territoires (accompagner la mobilité, faciliter les transports) pour réduire les tensions de recrutement, mais également d'identifier les possibilités de diversification de l'emploi pour les bassins trop dépendants d'une industrie en particulier (vers de l'industrie de pointe, des emplois de services).

L'attractivité des territoires passe par la qualification des actifs. Le défi de Pôle emploi est de contribuer à maintenir à minima la qualification des professionnels sans emploi, en attendant une reprise des carnets de commandes des industries locales.

Une anticipation concertée des évolutions des qualifications nécessaires au développement des industries locales est nécessaire pour asseoir et développer leur compétitivité.

Pôle emploi doit continuer également à préparer et accompagner les transitions professionnelles de ces territoires condamnés à une tertiarisation plus marquée de leurs économies et / ou au développement de leurs emplois présentiels.

3 LE RURAL ENCLAVÉ : un chômage élevé sur des territoires en périphérie de la région

Chiffres clés

6 indicateurs phares	Rural enclavé	Pays de la Loire
Part des 60 ans et plus (2008)	26,8%	22,2%
Taux d'emploi des 15/64 ans (2008)	64,9%	66,3%
Poids de l'emploi présentiel (2008)	59,0%	60,3%
Evolution DEFM ABC sur 5 ans (31/12/2011)	42,9%	39,8%
Part de la demande d'emploi jeunes (31/12/2011)	19,2%	19,3%
Part de la demande d'emploi longue durée (31/12/2011)	39,4%	34,7%

Indicateurs complémentaires			Poids
Population	321 456	3 510 570	9,2%
Actifs en emploi au lieu de travail (2008)	115 308	1 474 110	7,8%
Salariés (31/12/2011)	61 483	978 880	6,3%
Etablissements 1 salarié et plus (31/12/2011)	6 535	81 267	8,0%
DEFM ABC (30/09/2012)	24 853	255 932	9,7%

Source : Insee - Pôle emploi

Les bassins d'emploi de Saumur, La Flèche et Fontenay le-Comte concentrent 9,7% de la demande d'emploi du territoire régional.

Ce groupe de bassins a été constitué du fait d'une sur représentation des plus de 60 ans dans la population totale, issue d'un vieillissement de la population résidente (et non d'une attractivité des séniors comme sur le littoral). 26,8% de la population résidente a plus de 60 ans, contre 22,2% en moyenne régionale. Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé plus rapidement sur ce territoire (+43% entre 2007 et 2011) comparativement à la moyenne régionale (+39,8%), alors que le taux de chômage est y est déjà plus élevé qu'en moyenne régionale (9,4% à Fontenay-le-Comte, 9,6% à la Flèche et 10,5% à Saumur). Plus de séniors n'implique pas moins de jeunes dans la demande d'emploi de ces territoires. Les moins de 25 ans représentent 19,2% des inscrits à Pôle emploi en décembre 2011, tout autant qu'au niveau régional. Ces territoires apparaissent économiquement « marqués » du fait en particulier d'un recul prononcé de l'emploi industriel. Cette économie atone génère une persistance forte face aux épisodes de chômage. Ainsi, la demande d'emploi de longue durée est plus présente sur ce territoire. 39,4% des inscrits de ces bassins d'emploi le sont depuis un an ou plus contre 34,7% en Pays de la Loire.

Le tissu économique

Le tissu économique de ces bassins d'emploi reste encore très marqué par l'emploi agricole et industriel. Plus de 30% des effectifs salariés marchands interviennent dans le champ de l'industrie (pour 24% en moyenne régionale). Ces territoires ont été affectés par un très fort recul de l'emploi industriel lors de ces dernières années. Ainsi, 3 500 emplois industriels ont été supprimés entre 2005 et 2010 sur ces trois bassins d'emploi, soit 15% des effectifs. Ce recul est très nettement supérieur à ce qui est observé au niveau régional puisque la baisse est mesurée à -6,2%.

Les secteurs de la construction et du commerce concentrent également plus d'effectifs salariés sur les territoires ruraux « enclavés » qu'en moyenne régionale. Ainsi, le différentiel s'opère au détriment des services. Moins de 40% des emplois salariés marchands se concentrent dans les services, soit 9 points de moins qu'au niveau régional. La tertiarisation de l'économie locale est cependant amorcée. Entre 2005 et 2010, les effectifs salariés marchands comptabilisés dans les services ont progressé de 8,3% sur ces trois bassins d'emploi.

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

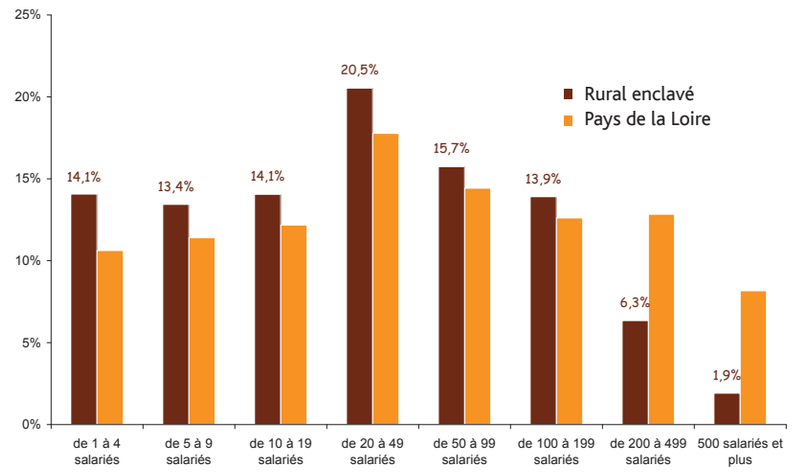

Source : Pôle emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité

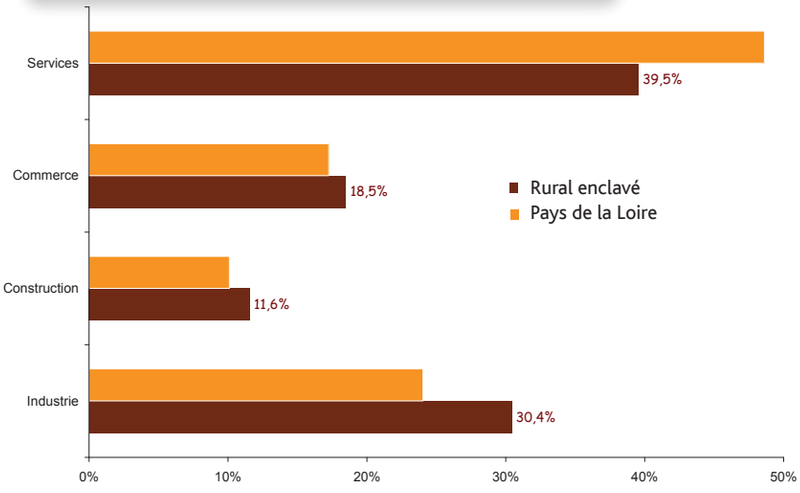

Source : Pôle emploi

En conséquence de cette prépondérance des activités liées à l'industrie, au commerce et à la construction dans un cadre artisanal fortement développé, le tissu économique local se caractérise par une très forte prédominance des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Plus de 14% des salariés travaillent dans des structures de moins de 5 salariés, quand ils sont 10,6% en région.

Ce différentiel est identifié sur toutes les tranches d'effectifs inférieures à 200 salariés. En conséquence, les établissements de plus de 200 salariés sont très peu présents sur ces bassins d'emploi. Ils concentrent 8,3% des effectifs salariés contre 21% au niveau régional.

Il faut souligner la prépondérance de grandes structures publiques dans le tissu économique de ces bassins d'emploi (hôpitaux publics, structures d'enseignement, collectivités locales, armée).

Le marché du travail

A fin septembre 2012, plus de 24 850 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés sur le territoire rural « enclavé », soit 9,3% de la demande d'emploi de catégorie A, B, C de la région. Plus de 23% de cette demande d'emploi est âgée de plus de 50 ans soit 3,4 points de plus qu'au niveau régional. La population féminine est un peu plus présente sur le rural enclavé avec 55,4% de la demande (54% en Pays de la Loire).

La demande d'emploi de ces bassins d'emploi est particulièrement affectée par le chômage de longue durée. 43,3% des demandeurs inscrits sur ce territoire sont présents à Pôle emploi depuis un an ou plus, soit 5,2 points de plus que la moyenne régionale. La proportion de demandeurs d'emploi cadres est particulièrement faible sur ces bassins d'emploi avec 2,5% de la demande d'emploi inscrite en catégorie A, B, C.

La progression de la demande d'emploi entre octobre 2011 et septembre 2012 a été un peu plus soutenue sur le territoire rural « enclavé », que ce soit de manière globale (9,3% en un an pour 8,5% en région) ou pour la quasi-totalité des publics prioritaires.

Avec 19% de demandeurs d'emploi séniors supplémentaires en un an, elle est supérieure de 3,2 points à la moyenne régionale, accentuant de facto une sur-représentation déjà marquée.

Répartition et évolution de la demande d'emploi par genre et âge - 30/09/2012

	RURAL ENCLAVÉ			PAYS DE LA LOIRE		
	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle
Hommes	**11 078**	44,6%	10,7%	117 699	46,0%	9,5%
Femmes	**13 775**	55,4%	8,2%	138 233	54,0%	7,6%
- 25 ans	**4 805**	19,3%	11,8%	49 438	19,3%	8,8%
25 - 49 ans	**14 271**	57,4%	5,1%	155 941	60,9%	6,2%
50 ans et +	**5 777**	23,2%	19,0%	50 553	19,8%	15,8%
TOTAL	**24 853**	**100,0%**	**9,3%**	255 932	100,0%	8,5%

Source : Pôle emploi

Répartition et évolution de la demande d'emploi par public prioritaire - 30/09/2012

Source : Pôle emploi

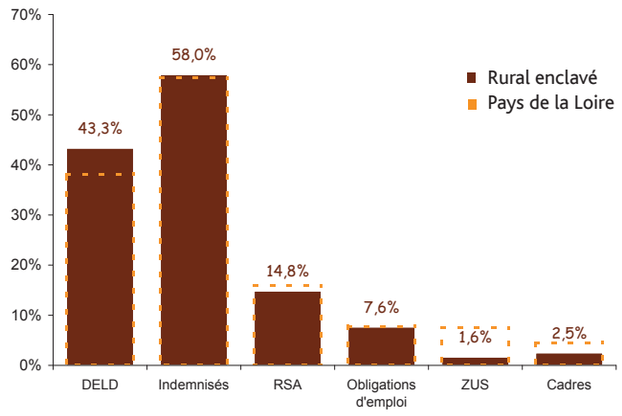

Evolution annuelle

	Rural enclavé	Pays de la Loire
DELD	8,7%	7,2%
Indemnisés	5,9%	7,7%
RSA	12,1%	11,0%
Obligations d'emploi	22,9%	22,5%
ZUS	8,9%	5,2%
Cadres	9,3%	7,7%

Synthèse des caractéristiques d'environnement

Les bassins ruraux « enclavés » (Saumur, La Flèche et Fontenay le Comte) se caractérisent comme étant les territoires de la région les plus marqués économiquement : population âgée, fort taux de chômage, demande d'emploi moins qualifiée avec fort taux d'ancienneté et généralement faible mobilité géographique.

L'emploi saisonnier y est très important, du fait d'une activité agricole fortement implantée et nécessitant des travaux manuels de récolte ou de taille.

Cependant l'accroissement de la mécanisation dans ce secteur d'activité conduit à voir les besoins saisonniers se réduire. Le marché du travail de ces bassins d'emploi est très dépendant des aléas climatiques et présente un fort « immobilisme ». L'attractivité économique est faible et l'appareil de formation peu présent. Ce sont des territoires « frontaliers » de la région dont les solutions de développement économique passent par un rapprochement avec les régions limitrophes (régions Centre et Poitou-Charentes).

Les infrastructures de transport en commun sont encore peu développées, ce qui participe à accroître les freins au retour à l'emploi pour le public déjà fragilisé s'il ne possède pas de permis de conduire et/ou de moyen de locomotion motorisé. Ce constat est valable pour les déplacements vers les pôles d'attractivité départementaux mais également vers les pôles urbains extra régionaux (Niort, Tours).

Les enjeux pour Pôle emploi

Comment lutter contre la précarisation de l'emploi dans un contexte de marché du travail fortement dépendant des aléas climatiques (du fait d'une proportion importante d'emplois saisonniers agricoles) et d'une absence de mobilité de la demande d'emploi, pouvant pourtant éventuellement bénéficier d'opportunités économiques qui se développent sur des régions limitrophes (Centre et Poitou-Charentes) ?

Le défi principal de ces petits bassins d'emploi ruraux industriels et agricole est la création d'emplois (généralement non qualifiés) à vocation locale. Une politique volontariste forte est nécessaire, mettant en œuvre toute la gamme d'accompagnement : formation des demandeurs d'emploi (pré-qualification et qualification), prestation de (re)définition du projet professionnel, développement de la mobilité géographique, etc.

Le vieillissement de la population locale va générer de nouveaux besoins qui devraient être couverts par une économie présentielle. Accompagner la mutation démographique des territoires en facilitant l'émergence de nouveaux services de proximité suppose de travailler en anticipation sur les compétences requises. La solvabilité de ces emplois dépend à la fois des dispositions réglementaires et fiscales, mais aussi des champs d'intervention. Pôle emploi doit participer à l'analyse des nouveaux besoins et faciliter l'employabilité et la solvabilité de ces emplois en encourageant la multiactivité/polycompétence/polyvalence.

Le tissu économique local est majoritairement constitué de petites et moyennes entreprises. Beaucoup de ces établissements n'ont ni la trésorerie ni la capacité à occuper à temps plein de nouveaux collaborateurs. Pôle emploi doit pouvoir faciliter le rapprochement des besoins pour offrir de nouvelles pistes d'emplois partagés autour d'un développement de l'emploi mutualisé.

4 L'AXE ÉCONOMIQUE ESTUARIEN : un dynamisme économique renforcé par une concentration de projets structurants

Chiffres clés

6 indicateurs phares	Axe estuarien	Pays de la Loire
Part des 60 ans et plus (2008)	19,1%	22,2%
Taux d'emploi des 15/64 ans (2008)	64,8%	66,3%
Poids de l'emploi présentiel (2008)	62,6%	60,3%
Evolution DEFM ABC sur 5 ans (31/12/2011)	31,6%	39,8%
Part de la demande d'emploi jeunes (31/12/2011)	18,0%	19,3%
Part de la demande d'emploi longue durée (31/12/2011)	34,2%	34,7%

Indicateurs complémentaires			Poids
Population	883 718	3 510 570	25,2%
Actifs en emploi au lieu de travail (2008)	423 665	1 474 110	28,7%
Salariés (31/12/2011)	314 291	978 880	32,1%
Etablissements 1 salarié et plus (31/12/2011)	22 320	81 267	27,5%
DEFM ABC (30/09/2012)	69 923	255 932	27,3%

Source : Insee - Pôle emploi

Les bassins d'emploi de Nantes, Saint-Nazaire et Clisson concentrent 27,3% de la demande d'emploi du territoire régional.

Ce groupe de bassins a été constitué du fait d'une situation économique mieux orientée que le reste du territoire ligérien. La demande d'emploi a progressé de 31,6% au cours des 5 dernières années, contre 39,8% en moyenne régionale. L'emploi salarié a progressé beaucoup plus rapidement ici que sur le reste du territoire. L'attractivité de la capitale régionale rayonne tout le long de l'estuaire et permet ainsi un développement économique allant de Clisson à Saint-Nazaire.

La concentration de projets économiques de grande envergure accentue cette situation favorable. La création d'un nouvel aéroport international (pour les agglomérations de Nantes et Rennes), l'installation future du champ d'éoliennes au large de Saint-Nazaire, le développement de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) dans le giron du pôle de compétitivité EMC² sont autant d'atouts supplémentaires pour ce territoire estuarien. L'attractivité économique territoriale se lit également à travers sa représentativité différenciée sur certains indicateurs. L'axe estuarien concentre 25,2% de la population régionale mais 28,7% des actifs en emploi et 32,1% des salariés du secteur marchand.

Nantes présente un taux de chômage plus faible que la moyenne régionale, un des plus faibles des grandes agglomérations françaises. La zone d'emploi de Nantes affiche un taux de chômage à fin juin 2012 de 7,9% de sa population active, nettement en deçà d'autres zones où sont implantées des capitales régionales telles que Bordeaux (9,9%), Strasbourg (10%), Toulouse (10,1%), Lille (11,2%), ou bien encore Montpellier (13,4%). Seule l'agglomération rennaise connaît une situation analogue à Nantes.

Le tissu économique

Le tissu économique de ces bassins d'emploi est nettement dominé par l'emploi tertiaire. Commerce et services marchands emploient plus des trois quarts des salariés du territoire, contre les deux tiers au niveau régional.
La prédominance du bassin d'emploi de Nantes explique cette situation. Le bassin de Nantes représente 80% des emplois de cet axe économique estuarien. Si les services marchands sont très présents sur le territoire, il n'en demeure pas moins que l'industrie tient une place importante , avec 15% des effectifs y travaillant. Cette industrie est spécialisée dans quelques secteurs de production : agroalimentaire, construction de navires et aéronautique. Ces deux derniers domaines se scindent en quelques grands donneurs d'ordre d'une part et une multitude de sous-traitants d'autre part (comptabilisés majoritairement dans le secteur industriel mais également dans les services aux entreprises).

La présence de sièges sociaux de groupes régionaux ou nationaux sur le bassin d'emploi de Nantes, l'implantation de très grands établissements industriels (tant à Nantes qu'à Saint-Nazaire) conduit à enregistrer une concentration plus forte de l'emploi salarié dans les plus gros établissements. Ainsi près du quart des salariés de l'axe estuarien travaille dans des établissements de plus de 200 salariés. Cette proportion est mesurée à 21% en moyenne régionale. Pour les tranches d'effectifs de 20 à 200 salariés, la répartition observée entre l'estuaire et la moyenne régionale est identique.

En conséquence, les structures de moins de 20 salariés ont un poids relatif moindre dans le tissu économique local. 30,5% des salariés y travaillent contre plus de 34% en moyenne régionale.

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

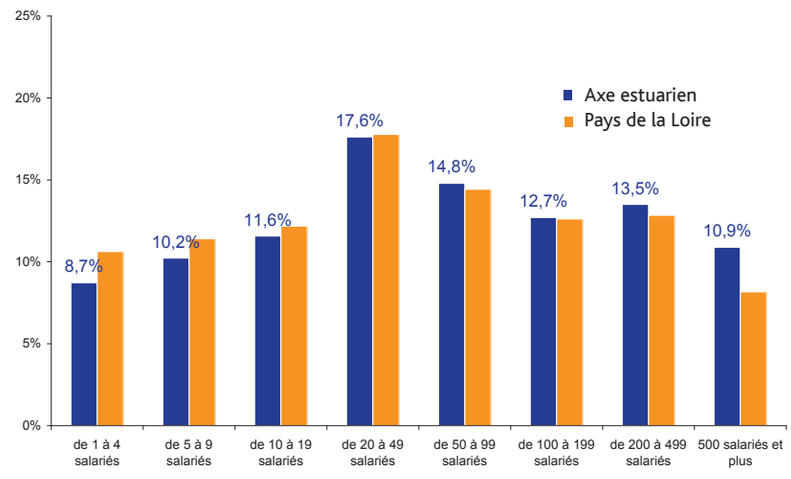

Source : Pôle emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité

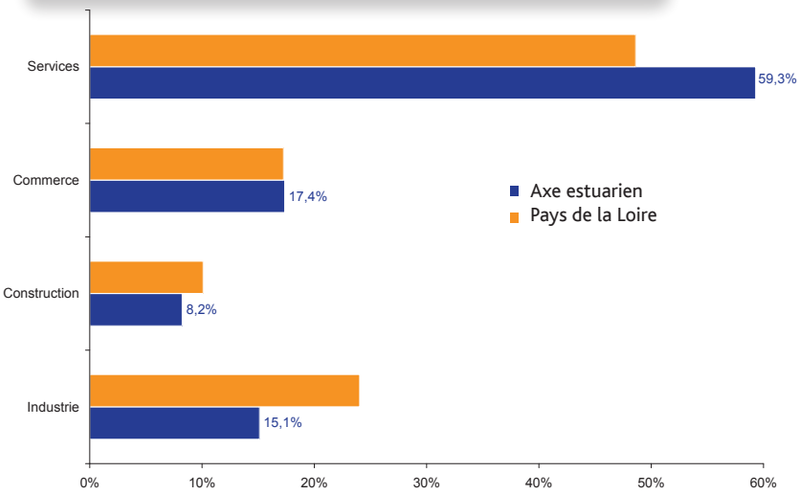

Source : Pôle emploi

Le marché du travail

A fin septembre 2012, près de 70 000 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés sur l'axe économique estuarien, soit 27,3% de la demande d'emploi de catégorie A, B, C de la région. Jeunes et séniors sont moins présents sur ce territoire, comparativement à la répartition régionale. Les 25-49 ans sont en contre partie plus nombreux sur l'axe estuarien avec près de 65% de la demande d'emploi dans cette tranche d'âge (60,9% au niveau régional).

Au regard des publics prioritaires, la situation est comparable à celle des bassins urbains en général. Plus de bénéficiaires du RSA (17,6% sur le territoire, 15,9% en Pays de la Loire), plus de demandeurs d'emploi résidant en Zone Urbaine Sensible (ZUS) avec 11,6% des inscrits (7,5% en moyenne régionale) et moins d'indemnisés au titre de l'Assurance Chômage (55,6% comparativement à 57,4%). Toujours en comparaison à la moyenne régionale et aux autres bassins urbains, ce territoire se caractérise par un nombre élevé de demandeurs d'emploi cadres. Les 8 100 cadres inscrits, représentent 7% de la demande d'emploi locale (comparativement à 4,5% en moyenne régionale et 4,2% sur les autres bassins urbains).

La progression de la demande d'emploi entre octobre 2011 et septembre 2012 a été moindre sur les trois bassins de l'axe économique estuarien, que ce soit de manière globale (7,3% en un an pour 8,5% en région) ou pour la quasi-totalité des publics prioritaires. A nouveau, seule la situation des cadres est plus marquée : leur progression annuelle est mesurée à 8,7% de demandeurs d'emploi supplémentaires en un an, pour 7,7% en moyenne régionale.

Répartition et évolution de la demande d'emploi par genre et âge - 30/09/2012

	AXE ESTUARIEN			PAYS DE LA LOIRE		
	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle
Hommes	**33 518**	47,9%	7,5%	117 699	46,0%	9,5%
Femmes	**36 405**	52,1%	7,0%	138 233	54,0%	7,6%
- 25 ans	**12 627**	18,1%	7,0%	49 438	19,3%	8,8%
25 - 49 ans	**45 228**	64,7%	5,4%	155 941	60,9%	6,2%
50 ans et +	**12 068**	17,3%	15,1%	50 553	19,8%	15,8%
TOTAL	**69 923**	**100,0%**	**7,3%**	255 932	100,0%	8,5%

Source : Pôle emploi

Répartition et évolution de la demande d'emploi par public prioritaire - 30/09/2012

Source : Pôle emploi

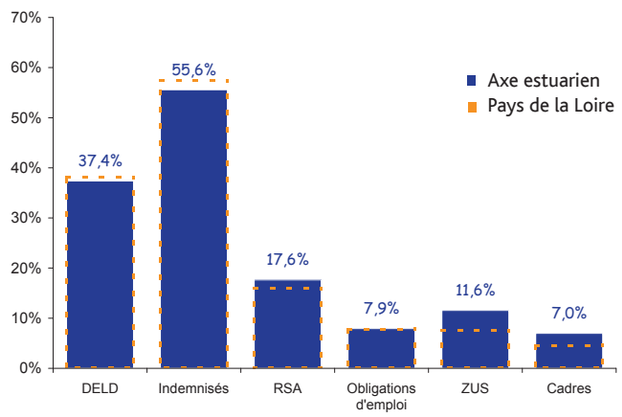

Evolution annuelle

	Axe estuarien	Pays de la Loire
DELD	4,8%	7,2%
Indemnisés	7,4%	7,7%
RSA	7,1%	11,0%
Obligations d'emploi	19,9%	22,5%
ZUS	2,2%	5,2%
Cadres	8,7%	7,7%

Synthèse des caractéristiques d'environnement

Les bassins de l'axe économique estuarien (Clisson, Nantes, Saint-Nazaire) se caractérisent comme un territoire favorablement bien orienté, économiquement parlant. Une évolution moins soutenue de la demande d'emploi est observée. L'emploi salarié lui poursuit sa croissance. Un dynamisme économique appelé à se poursuivre grâce à la concentration territoriale de projets structurants. Le taux d'emploi des 15/64 ans est déjà élevé. Le bassin de Nantes affiche une très forte attractivité économique et démographique et offre une grande diversité d'emploi dans tous les secteurs.

Le bassin d'emploi nazairien présente une forte singularité : il est dominé par deux branches industrielles ayant des destins inverses : dynamisme de l'aéronautique (Airbus et supply chain) versus incertitude grandissante sur le devenir de la filière navale (STX) avec des conséquences sur l'ensemble des emplois induits (bâtiment et travaux publics, commerce, hôtellerie restauration en particulier).

Le territoire reste marqué par des difficultés de recrutement, se concentrant dans des secteurs d'activité spécifiques : hôtellerie restauration, santé et action sociale, transports, industrie aéronautique, mais également emplois saisonniers agricoles.

La proximité du littoral génère cependant peu de dépendance aux métiers saisonniers qui se concentrent plutôt sur la façade atlantique (La Baule / Guérande et Pornic).

Les enjeux pour Pôle emploi

Comment faire bénéficier au maximum à la demande d'emploi locale, du développement économique de l'estuaire qui se caractérise par l'implantation de grands projets structurants (aéroport, industrie aéronautique, éolien off shore), nécessitant une main d'œuvre (notamment industrielle) qualifiée ?

Comment maintenir les compétences des professionnels et éviter la perte de savoir faire en attendant une embellie des carnets de commandes pour certains secteurs d'activité ?

Le défi principal de ces bassins d'emploi est de pouvoir répondre aux besoins croissants des entreprises, en alliant à la fois attractivité du territoire (flux migratoires de population active) et montée en compétence de la demande d'emploi locale pour que les tensions de recrutement à venir ne trouvent pas leur réponse uniquement dans la croissance externe de la population active.

Un autre enjeu attend également le territoire : l'accompagnement de la transférabilité de la navale vers l'aéronautique tout en maintenant les compétences (encadrement et ouvriers qualifiés), pour accompagner un éventuel redémarrage ou une ouverture vers le secteur des énergies marines renouvelables.

L'investissement dans la formation professionnelle continue à destination des demandeurs d'emploi est donc un impératif répondant ainsi à plusieurs problématiques territoriales. Un autre enjeu majeur va consister à accompagner les publics les plus fragiles dont la proportion continue de progresser. L'accès à l'emploi peu ou pas qualifié se traduit le plus souvent par un sous emploi ou une précarisation du travail. Les femmes peu qualifiées, et les séniors déqualifiés sont particulièrement victimes d'un marché de plus en plus sélectif.

Lutter davantage contre la surqualification des profils de postes en période de chômage de masse, doit permettre à Pôle emploi de contribuer à promouvoir une GPEC des territoires.

5 LES BASSINS URBAINS : une mutation économique qui impacte en profondeur le marché du travail

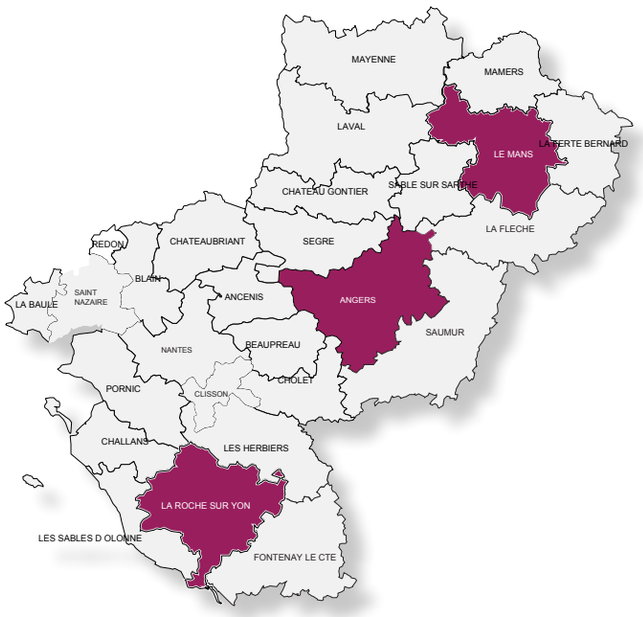

Chiffres clés

6 indicateurs phares	Bassins urbains	Pays de la Loire
Part des 60 ans et plus (2008)	20,9%	22,2%
Taux d'emploi des 15/64 ans (2008)	64,9%	66,3%
Poids de l'emploi présentiel (2008)	65,0%	60,3%
Evolution DEFM ABC sur 5 ans (31/12/2011)	41, 7%	39,8%
Part de la demande d'emploi jeunes (31/12/2011)	20,3%	19,3%
Part de la demande d'emploi longue durée (31/12/2011)	35,1%	34,7%

Indicateurs complémentaires			Poids
Population	893 887	3 510 570	25,5%
Actifs en emploi au lieu de travail (2008)	391 717	1 474 110	26,6%
Salariés (31/12/2011)	253 121	978 880	25,9%
Etablissements 1 salarié et plus (31/12/2011)	20 522	81 267	25,3%
DEFM ABC (30/09/2012)	69 898	255 932	27,3%

Source : Insee - Pôle emploi

Les bassins d'emploi d'Angers, Le Mans et La Roche-sur-Yon concentrent 27,3% de la demande d'emploi du territoire régional.

Ce groupe de bassins est constitué des territoires autour des 3 principales préfectures de département, au-delà du bassin de Nantes qui est intégré dans la problématique de l'axe économique estuarien. L'économie présentielle est la caractéristique majeure de ces bassins d'emploi, avec en moyenne 65% des effectifs intervenant dans ce champ d'activité.

Une dichotomie est observée sur cet indicateur entre La Roche-sur Yon (61,3%), où l'emploi présentiel a une représentativité proche de la moyenne régionale, et Angers et Le Mans où l'indicateur est significativement plus élevé (avec respectivement 65,7% et 66,4%).

Contrairement à ce qui est observé sur le bassin nantais, la demande d'emploi est ici plus soutenue que la moyenne régionale, et la part des jeunes inscrits plus élevée. Autre différentiel majeur : l'évolution de la demande d'emploi supérieure de 2 points à la moyenne régionale au regard des 5 dernières années. En comparaison avec l'axe économique estuarien, la différence s'élève à plus de 10 points (31,6% sur l'axe estuarien, 41,7% sur les bassins urbains).

Le tissu économique

Le tissu économique de ces bassins d'emploi présente une légère sur représentation de l'emploi tertiaire, comparativement à la moyenne régionale. Ainsi, près de 70% des effectifs salariés du secteur marchand travaillent dans les secteurs du commerce ou des services. Toutefois, malgré une prédominance des activités présentielles, l'emploi tertiaire est moins dominant dans les bassins urbains qu'il ne peut l'être sur l'axe estuarien (76,7%) mais plus que sur le littoral (63,9%).

Bien qu'étant urbains, ces territoires n'en demeurent pas moins marqués par un passé industriel qui reste présent. L'industrie concentre encore près de 21% des effectifs salariés de ces bassins d'emploi. Cette proportion est moins élevée qu'en moyenne régionale (24%) mais nettement plus forte que la moyenne nationale où l'emploi industriel représente 18,2% des salariés[8]. Les mutations économiques enclenchées depuis quelques années ont un retentissement marqué sur l'emploi salarié industriel de ces bassins d'emploi. Il a reculé, entre 2005 et 2010, de plus de 10% (contre 6,5% au niveau régional). Le bassin du Mans se distingue plus particulièrement sur cette problématique avec un recul mesuré à près de -17%.

Les industries traditionnelles présentes sur ces bassins (électronique sur Angers, automobile sur Le Mans, électroménager sur La Roche-sur-Yon) sont positionnées sur des marchés où la concurrence des pays émergents est frontale avec des conséquences négatives sur l'emploi salarié.

Le tissu économique de ces bassins d'emploi ne présente pas de caractéristique spécifique sur la taille des établissements. La représentativité des établissements de 500 salariés et plus est légèrement moindre sur les bassins urbains qu'en moyenne régionale (7,9% comparativement à 8,2%). Il en va de même de l'autre côté de l'échelle de taille, pour les établissements de moins de 5 salariés (10,1% des effectifs urbains, 10,6% en région).

8 - « L'emploi salarié en France au 31 décembre 2011 » - Repères & Analyses statistiques n°51 – Octobre 2012

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

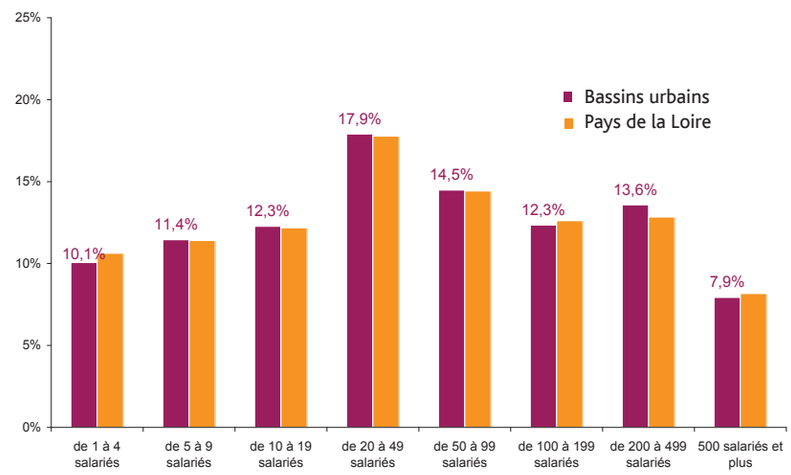

Source : Pôle emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité

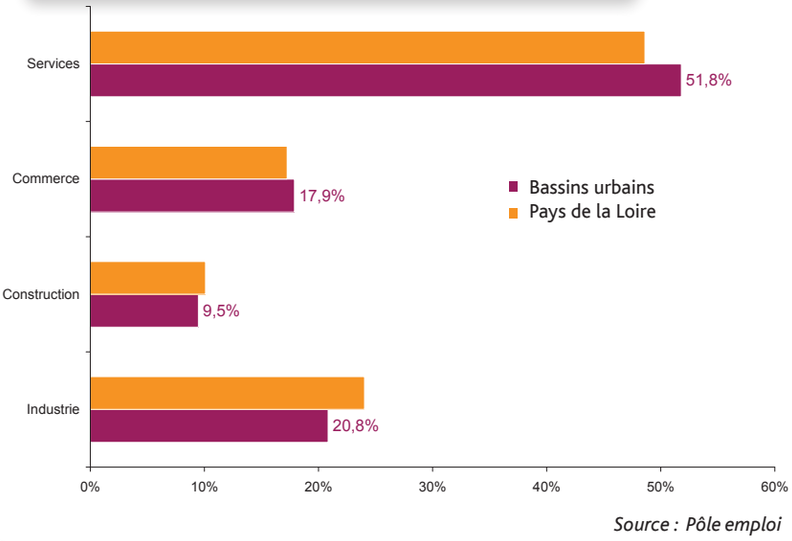

Source : Pôle emploi

Le marché du travail

A fin septembre 2012, près de 70 000 demandeurs d'emploi étaient comptabilisés sur les bassins urbains, soit 27,3% de la demande d'emploi de catégorie A, B, C de la région. Les publics séniors sont moins présents sur ce territoire, comparativement à la répartition régionale. La demande d'emploi jeune est un peu plus présente sur le territoire urbain avec 20% des inscrits en catégorie A, B ou C. Cela représente près d'un point de plus que la moyenne régionale, et deux points de plus comparativement à l'axe estuarien.

Au regard des publics prioritaires, la demande d'emploi urbaine présente des critères de précarité beaucoup plus marqués. Comparativement à l'ensemble des autres problématiques passées en revue, c'est sur ce territoire que la proportion d'indemnisés est la plus faible (53,5%, comparativement à 57,4% en région, 62,2% sur les bassins industriels). Inversement, le territoire affiche la plus grande proportion de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (19,1%, contre 15,9% en Pays de la Loire, 12% sur le littoral). Le critère urbain induit de facto une concentration plus importante de la demande d'emploi dans les territoires Zone Urbaine Sensible (ZUS) avec 11,9% des inscrits (7,5% en moyenne régionale). Avec plus de 2 900 cadres inscrits, ce niveau de qualification représente 4,2% de la demande d'emploi locale, soit légèrement moins que la moyenne observée en Pays de la Loire (4,5% en moyenne régionale, mais 4,9% sur le littoral, 7% sur l'axe économique estuarien).

La progression de la demande d'emploi entre octobre 2011 et septembre 2012 a été moindre sur les trois bassins urbains de manière générale (+8,2% en un an pour +8,5% en région) mais la situation inverse est observée sur la quasi-totalité des publics prioritaires. Le différentiel entre bassins urbains et région des Pays de la Loire est prégnant pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (+28,1% sur le territoire urbain, +22,5% en région) et pour les bénéficiaires du RSA (+13,3% comparativement à +11%).

Répartition et évolution de la demande d'emploi par genre et âge - 30/09/2012

	BASSINS URBAINS			PAYS DE LA LOIRE		
	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle	DEFM ABC	Poids	Evolution annuelle
Hommes	**37 770**	46,9%	9,3%	117 699	46,0%	9,5%
Femmes	**37 128**	53,1%	7,2%	138 233	54,0%	7,6%
- 25 ans	**13 906**	19,9%	6,8%	49 438	19,3%	8,8%
25 - 49 ans	**42 679**	61,1%	6,7%	155 941	60,9%	6,2%
50 ans et +	**13 313**	19,0%	14,9%	50 553	19,8%	15,8%
TOTAL	**69 898**	**100,0%**	**8,2%**	255 932	100,0%	8,5%

Source : Pôle emploi

Répartition et évolution de la demande d'emploi par public prioritaire - 30/09/2012

Source : Pôle emploi

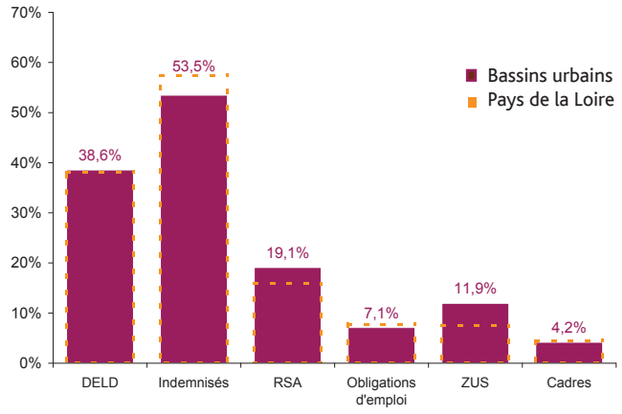

Evolution annuelle

	Bassins urbains	Pays de la Loire
DELD	7,6%	7,2%
Indemnisés	7,5%	7,7%
RSA	13,3%	11,0%
Obligations d'emploi	28,1%	22,5%
ZUS	6,2%	5,2%
Cadres	6,4%	7,7%

Synthèse des caractéristiques d'environnement

Les bassins urbains (Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon) se caractérisent comme un territoire dominé par de l'emploi présentiel (commerce, services bancaires et financiers, administration publique et enseignement) où des gains de productivité laissent présager d'une poursuite des non remplacements des départs à la retraite, dans un contexte de taux de chômage élevé (excepté La-Roche sur Yon), impactant plus fortement les jeunes (en particulier sur Le Mans).

Une nécessité de diversification économique s'impose pour dynamiser le marché du travail. En effet, l'emploi industriel a été important jusqu'à il y a quelques années (électronique et automobile en particulier), mais l'emploi diminue dans ces branches. A l'intérieur même de cette problématique se cache deux réalités démographiques distinctes : l'urbain et le péri-urbain.

Côté urbain, le marché du travail est marqué par les questions « classiques » de la politique de la ville : bénéficiaires RSA, demande d'emploi de longue durée, niveau de qualification faible pour une partie de la population et une demande d'emploi ZUS en général (public jeunes en particulier) en progression.

Côté péri-urbain, la situation diffère : l'élargissement des aires urbaines conduit à observer un développement démographique important, une économie présentielle en très fort développement. Cette attractivité démographique génère un accroissement de la demande d'emploi qui s'éloigne géographiquement des pôles d'activité.

Les enjeux pour Pôle emploi

Comment accompagner le déclin de l'emploi manufacturier dans des bassins urbains où la main d'œuvre disponible est assez qualifiée mais le chômage déjà élevé ?

Le défi principal de ces bassins urbains est de rendre attractif le territoire pour l'implantation de nouvelles activités (généralement de service) permettant à la fois la création d'emplois non qualifiés (reconversion industrielle) et qualifiés (main d'œuvre jeune).

Le développement de la tertiarisation du tissu économique passe par celui de la mobilité professionnelle d'un nombre important d'actifs. Pôle emploi doit continuer de s'inscrire dans une démarche de gestion des parcours professionnels en mobilisant plus particulièrement ses services d'accompagnement des transitions professionnelles.
L'adaptation des profils à de nouveaux métiers passe par de la formation mais également, et en amont, par des prestations d'orientation professionnelle. La promotion des recrutements par habileté va permettre à Pôle emploi de repositionner sur le marché les profils traditionnellement plus fragiles et éloignés de l'emploi.

La péri urbanisation de ces bassins induit des contraintes de plus en plus marquées de mobilité. Ce frein, de plus en plus économique, peut contribuer au dysfonctionnement du marché. Pôle emploi doit pouvoir adapter son offre de services en tenant compte de ces nouvelles contraintes.

Lexique

- CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- CVS : Corrigé des Variations Saisonnières
- DEBOE : Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc
- DEFM : Demande d'Emploi en Fin de Mois
- DEFM de catégorie A : Personnes inscrites à Pôle emploi, sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite
- DEFM de catégorie B : Personnes inscrites à Pôle emploi, sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins)
- DEFM de catégorie C : Personnes inscrites à Pôle emploi, sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures)
- DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus
- EMC² : Ensemble Métallique et Composites Complexes
- ETI : Etablissements de Taille Intermédiaire
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- IPR : Instance Paritaire Régionale
- IRT : Institut de Recherche Technologique
- PME : Petites et Moyennes Entreprises
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- TPE : Très Petites Entreprises
- ZUS : Zone Urbaine Sensible
- ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Directeur de publication : Gwenaël PROUTEAU
Directeur de la rédaction : Hervé BONNET
Rédaction : Service Statistiques, Etudes, Evaluation
Hervé BONNET - Didier MARTIN
Mise en page : Service communication
Contact : statspdl@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire - Décembre 2012

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - 44179 Nantes Cedex 4
www.pole-emploi.fr

Cette publication est la propriété de Pôle emploi Pays de la Loire.
La mention de la source, à savoir Pôle emploi Pays de la Loire,
doit être impérativement portée sur toute publication.

Retrouvez toutes les publications
et analyses statistiques de
Pôle emploi Pays de la Loire sur
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

pôle emploi